



# L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 14

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VEZDREDI, 6 AVRIL 1934

## LES PECHERIES MARITIMES

LES RESULTATS DESAS-  
TRES DE LA POLITIQUE  
BENNETT

Le 21 mars 1932, au cours d'un grand débat sur la pêche maritime de la province de Québec, monsieur Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et whip du parti libéral à la Chambre des communes, fit les observations suivantes.

M. CASGRAIN: "Le gouvernement fédéral recherche à l'extérieur des débouchés pour notre blé. Pourquoi n'en ferait-on pas autant pour les pêcheries de ma province? Au lieu d'aider l'industrie de la pêche, le gouvernement fédéral, l'an dernier, a imposé un droit sur les marchandises venant d'Italie, si bien que le gouvernement italien a imposé un droit de 15% sur le poisson venant du Canada. Cela touche particulièrement le commerce de la morue sèche pour laquelle les pêcheurs de la province de Québec avaient un très bon marché en Italie. Au lieu de venir en aide à l'industrie de la pêche, une des plus importantes du pays de Québec, le gouvernement lui a causé des dommages par ses modifications apportées l'an dernier au tarif."

Le très honorable M. BENNETT: "Comment ça?"

M. CASGRAIN: "Du fait que le gouvernement fédéral a imposé des droits contre l'Italie, le gouvernement italien a répondu par un droit de 15% sur la morue séchée. Avant cela, les pêcheurs de la province de Québec trouvaient un marché favorable en Italie, comme aussi en Allemagne. En ce moment, je ne parle pas surtout de l'Allemagne; je sais que nos débouchés, pour la morue séchée, étaient surtout en Italie."

Ces observations de M. Casgrain étaient tout à fait au point. Il avait rivié le clou à M. Bennett. Ce lui-ci, fort embarrassé, ne put que balbutier les quelques paroles suivantes: "Il y a d'autres pays dans la même position."

Dans ce duel entre le chef du gouvernement conservateur et le whip libéral, celui-ci eut le dernier mot. Plein de pitié pour le premier ministre à qui il avait démontré les effets désastreux de sa politique néfaste, M. Casgrain se contenta d'ajouter: "C'est possible, mais la façon d'agir du gouvernement fédéral a été préjudiciable à ma province et surtout à la vente de notre morue."

Ces extraits se trouvent au harsard du 21 mars 1932, page 1290.

Deux ans plus tard, le 13 février 1934, un député libéral, reprenant la thèse de M. Casgrain, a comparé les exportations canadiennes de poisson en 1933 et en 1930. Perte totale, \$11,637,453.00. D'autre part, la production du poisson et des produits des pêcheries, dans l'année 1932, comparée à l'année 1930, a subi l'effroyable diminution de \$21,847,107.00. Ces chiffres sont à la page 606 du harsard.

Ni le premier ministre Bennett, ni aucun de ses ministres, ni même aucun de ses députés n'a pu contredire ces chiffres qui viennent du Bureau fédéral de la statistique et qui prouvent clairement que le gouvernement actuel est loin de s'intéresser au sort des pêcheurs. Ne pourrait-on pas dire que les ministres péchent par négligence coupable?

Le 13 mars 1934, pendant la discussion des prévisions budgétaires du ministre des pêcheries, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, a demandé à l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la marine, quelle est la raison de la diminution de valeur dans la production du poisson et combien de pêcheurs ont pu être atteints de ce chef. (Harsard, p. 1551).

L'honorable M. Duranleau répondit comme suit:

"Répondant d'abord à la question de l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) qui constate une diminution dans l'exportation des produits des pêcheries, je lui dirai qu'il n'y a rien d'extraordinaire à cela si l'on considère que, dans tous les pays et pour tous les produits, on constate une diminution des exportations, à cause de la crise qui a sévi dans tout l'univers depuis trois ou quatre ans. La baisse des prix constitue aussi l'une des causes de la diminution des exportations."

"Je puis seulement dire à mon honorable ami que le ministère des pêcheries fait tout son possible pour activer l'exportation de nos produits de la mer et de nos rivières,

en adoptant des règlements et en surveillant leur mise en vigueur, de manière à ce que nos produits soient expédiés sur les marchés étrangers dans les meilleures conditions possibles, afin d'obtenir pour ces produits la meilleure réputation à l'étranger. Je suis convaincu que d'ici peu d'années l'exportation de notre poisson sera grandement augmentée." (Harsard, 13 mars 1934, p. 1553).

La réputation des produits de nos pêcheries à l'étranger a été tellement améliorée sous le gouvernement Bennett que l'exportation a diminué de \$11,637,453.00.

Le ministre des pêcheries de M. Bennett a oublié ou négligé de dire quelle était la raison pour laquelle la production des pêcheries avait diminué de \$21,847,107.00, et la Chambre des communes n'a pas pu savoir du ministre combien de pêcheurs ont été atteints de ce chef.

M. Casgrain avait bien raison de fustiger M. Bennett et de cloûter au pilori sa politique néfaste.

M. Bennett a promis à tous mer et monde, aux pêcheurs comme aux autres producteurs canadiens. C'était du humbug et M. Casgrain est sans doute le premier à regretter que ses prévisions se soient malheureusement réalisées.

Le whip du parti libéral est constamment sur la brèche à la Chambre des communes. Il connaît M. Bennett de longue date; il le connaît assez bien pour savoir qu'il ne faut jamais le prendre au sérieux.

F. L. N. C.

## A la session provinciale

Après les vacances de Pâques, la législature de Québec a repris ses travaux. Il lui reste plusieurs projets de loi à étudier.

A date, des lois importantes ont été adoptées. Mentionnons celle qui pourvoit à la nomination d'une commission de deux membres qui protégera les intérêts des bûcherons; la loi qui donne au ministre du travail le pouvoir de ratifier les contrats collectifs de travail entre les patrons et les ouvriers d'une même industrie et de les appliquer à toutes les boutiques pratiquant le même travail.

Le gouvernement a aussi fait adopter la loi qui lui permet d'établir des fermes où les prisonniers pourront aller apprendre la culture du sol à leur sortie du pénitencier.

Le secrétaire de la province, l'honorable Athanas David, a fait adopter une loi qui permettra à la province de Québec d'établir une loterie pour fins éducationnelles et charitables, à condition qu'Ottawa consente à amender le code pénal qui défend les loteries.

Il reste maintenant à adopter plusieurs autres mesures dont quelques-unes ont déjà été considérées. Au nombre de ces dernières, il y a le bill de l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, pour assurer "la permanence des droits de coupe et l'enregistrement de certains actes s'y rapportant", qui a déjà donné naissance à plusieurs débats.

Il y a ensuite le projet de loi de l'honorable Adélard Godbout, nommant une commission de l'industrie laitière et fixant les prix du lait dans la province, de façon à assurer une meilleure rémunération aux producteurs et une protection nécessaire aux consommateurs.

Par un autre projet, soumis par l'honorable M. Taschereau, le gouvernement veut fusionner sous une direction unique la police de la commission des liqueurs et la Sûreté provinciale. Cette fusion assurera encore plus d'efficacité à notre Sûreté provinciale et réduira les dépenses d'administration.

Le premier ministre a aussi soumis récemment un projet de loi permettant aux municipalités de percevoir leurs arrérages de taxes.

Un autre projet, qui n'a pas encore été touché et qui suscite un intérêt considérable, c'est celui de la municipalisation de l'électricité, auquel viendra se greffer celui du contrôle des taux de l'électricité dans la province.

Il reste aussi le bill de Montréal qui a été discuté seulement au comité des bills privés de l'Assemblée législative — pendant cinq semaines — et qui doit maintenant passer par le comité des bills privés du Conseil législatif et par les deux Chambres.

## MES "FIGURES CANADIENNES"

(Ecrit pour L'Avenir du Nord)

Nous publions avec plaisir les notes que nous communiquent notre collaborateur, M. l'abbé Elie-J. Auclair, sur son ouvrage portant le titre de "Figures Canadiennes".

On sait qu'il s'agit de deux volumes parus, aux EDITIONS LEVESQUE, l'autome dernier, ayant environ deux cents pages chacun et contenant en tout quarante-huit figures de nos Canadiens marquants, maintenant disparus, vingt-quatre du monde ecclésiastique (tome I) et vingt-quatre du monde civil (tome II).

Nous savons que la vente ne va pas trop mal et nous sommes certains qu'à l'occasion de la prochaine distribution des prix, nous la verrons s'accroître un peu.

Personne n'ignore que l'impression coûte cher et que le marché aux livres canadiens est plutôt restreint. En conséquence tout auteur doit compter sur la sympathie de ses amis.

Les petits volumes de M. l'abbé Auclair se vendent \$1.00 chacun. A la douzaine, l'éditeur autorise une remise de 20%. L'auteur a un lot à écouler, parce qu'il a une partie des frais à ses charges. Il serait sans doute reconnaissant à ses amis de s'adresser pour leur commande, le cas échéant, à lui personnellement à son domicile de Saint-Polycarpe de Soudages.

LA REDACTION

On a fait, en général, à mes bouquins, un accueil bienveillant. Mais la critique avait ses droits et elle en a usé, ce dont j'aurais mauvaise grâce de me plaindre. Il y a ce bon Père de la *Revue Dominicaine*, dont je parle, s'ici même l'autre semaine, qui juge que les morts que je ressuscite ne sont pas assez vivants.

M. Daviault, le critique d'Ottawa, estime pareillement que je n'arrive pas à peindre mes personnages d'une façon assez saisissante. M. Richer, du *Droit*, aurait aimé que je varie davantage ma méthode de présentation de chacun et que j'évite certaines négligences de style, que d'ailleurs il ne m'indique pas. Le *Faucheux de l'Action Nationale* me reproche ma tendance à surfaire quelques-uns de mes personnages — tel Charles Thibault, qu'il n'a certainement pas connu, puisqu'il s'en tient au Thibault aux grands pieds de la légende, ce qui est une injustice doublée d'une absurdité. J'encaisse tout cela avec sérénité. Il n'y a rien comme de passer sous le crible aux dents piquantes des "chers collègues" pour s'exercer à l'humilité. Je n'ai pas su, j'en conviens, faire oeuvre d'art élégante. Je me proposais avant tout d'instruire les jeunes, de leur faire connaître quelques anciens. On me concède que j'ai été précis et que je n'ai pas trop péché contre l'exactitude. Cela me console. Même ceux qui me "piquent" le mieux, et à l'endroit sensible, admettent que mes petits livres seront utiles. C'est l'essentiel. Et puis, la figure faite, on lui met le plus souvent un léger baume. Le *Faucheux* écrit que: "l'abbé Auclair sait conter, épingle avec art un souvenir, un détail pittoresque...". M. Richer croit que, dans mes modestes volumes, "la jeunesse étudiante sera heureuse d'avoir sous la main une oeuvre de consultation facile...". M. Daviault reconnaît "la grande utilité de l'ouvrage...". C'est ce que je voulais, être utile, pas davantage.

D'autres sont encore plus indulgents. M. Omer Héroux, du *Devoir*, dont je prise beaucoup, écrit, fois, la bienveillance, écrit fort aimablement: "Les deux volumes de l'abbé Auclair sont d'une lecture aisée et très agréable...". Pour notre part, ce qui nous intéresse le plus dans ces deux livres, c'est la partie que l'on pourrait appeler *souvenirs* et qu'aucun autre n'aurait pu écrire. C'est un genre qui n'a pas été assez cultivé chez nous." L'accusé de réception de J.-A., dans le *Canada* de Montréal, dit de même: "Les *Figures Canadiennes* resteront, pour tous ceux que l'histoire intéresse, une source de renseignements précieux, d'une documentation riche et judicieuse." M. C.-J. Magnan, dans *L'Enseignement Primaire*, met beaucoup plus que de l'utilité à un crédit de mes petits volumes. Il écrit: "C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu ces *Figures Canadiennes*, écrites dans un style sobre, clair, où l'émotion de l'auteur se traduit souvent par des pages vraiment éloquentes...". Ces deux volumes méritent d'être distribués comme livres de récompense dans

nos écoles normales, nos écoles primaires supérieures et nos écoles primaires complémentaires...". Plusieurs autres journaux et revues m'ont également dit des choses réconfortantes. Je leur en suis, à tous, très reconnaissant.

Mon éditeur, M. Albert Lévesque, ainsi qu'il lui était naturel, accentue encore la note laudative, trop peut-être. Je le cite, mais non sans une expresse réserve, que la vérité, à défaut de ma modestie, m'oblige à enregistrer: "L'auteur a réuni, dans son premier volume, une vingtaine de petites biographies: figures d'évêques, de missionnaires, d'apôtres religieux, d'orateurs sacrés, qu'il a connus pour la plupart et dont il parle avec compétence et discrétion. Cet ouvrage d'un peu de deux cents pages est bourré de renseignements et de jugements très précieux. La physiologie de chaque personnage est mise en relief avec tact et l'influence exercée par chacun sur son époque se dégage nettement." — "Le deuxième volume constitue la suite du premier, sans s'y rattacher autrement que par la forme. Les sujets sont tout différents. Il s'agit ici d'hommes publics, de laïcs qui se sont distingués, chez nous, dans la vie politique, éducationnelle ou littéraire: quelques premiers ministres, des juges, des orateurs, des écrivains...". "La manière simple et bien humaine de l'auteur rend les portraits palpitants de vie. C'est un demi-siècle d'histoire contemporaine condensée en deux cent vingt-cinq pages..."

Mais l'approbation ou le témoignage qui me touche le plus au coeur, c'est bien celle de celui de mon vieux et toujours cher professeur de rhétorique (1885-1886), M. Sylvio comme nous disions alors, aujourd'hui Mgr Sylvio Corbeil, prêtre romain et directeur du grand séminaire d'Ottawa: "Partout, mon cher abbé, m'écrit-il en substance, l'on demande de refaire chez les nôtres l'éducation nationale. Pour cela, il faut aller aux jeunes, parce qu'eux seuls sont malléables, il faut leur rappeler l'idéal canadien, qui est si beau! La psychologie commande en plus, parce qu'à l'école des modèles l'émulation s'allume, de jeter des exemples vivants autour de l'idéal...". A cause de ce but éducatif auquel vous visiez, et bien que nos hommes dignes de mémoire n'aient pas toujours été, sous le poids du jour, des chevaliers sans peur et sans reproche, vous présentez vos humains exemplaires dans la splendeur de leurs mérites et, délibérément, vous vous taisez, ou presque, sur les heures moins lumineuses de leur journée. De cela, je vous loue hautement et voici pourquoi. Les jeunes qui ne s'enthousiasment pas restent dans l'ornière. Or, pour s'enthousiasmer, il est de nécessité de voir les modèles en beau. Vous êtes bon psychologue. Je n'en suis pas du tout étonné. Vous avez tant vécu avec les jeunes!..."

Quant à moi, je l'avoue en toute candeur, c'est de propos délibéré que j'ai fixé mes "figures" dans le même moule chronologique et anecdotique, sans chercher à travailler pour l'art ou pour l'élegance le moins du monde. A chacun son lot, je n'ai pas visé plus haut. De même, j'ai été sincère et j'ai laissé parler les faits, sans insister sur les ombres à mettre au tableau, ce qui ne convenait pas à mon dessein. Tels qu'ils sont, mes Canadiens me paraissent instructifs pour les générations montantes. Cela me suffit.

On demandait un jour au savant jésuite Di Maria, professeur au Collège Romain, quel était le meilleur ouvrage de philosophie à mettre aux mains des jeunes? Il répondit tout simplement: "J'ai conquis dans mes trois volumes sur le sujet ce que je croyais le plus utile et le plus pratique. Comment voulez-vous que je ne les préfère pas à tant d'autres?"

L'ABBE ELIE-J. AUCLAIR

"LES ANNALES"

Un chef, tel est le titre du roman que les *Annales* publient sous la signature de Henri Duvernois. Ce même numéro contient la fin des *Mémoires de Kubelik*, un passionnant reportage de G.-R. Manue sur un tragique épisode qui se déroule chez les dissidents du Sud Marocain; un portrait de Camille Chateaux par G. Champeaux et maints articles d'actualité, signés André Lang, André Billy, Yvonne Sarcey, Gérard Bauer. Partout le numéro: 2 francs.

## LES ELECTIONS MUNICIPALES DE MONTREAL

LE MAIRE RINFRET

Montréal est en ébullition: on y est en pleine campagne municipale. Les candidats à la mairie sont à l'avant-scène.

L'honorable Fernand Rinfret ne brigue pas de nouveau les suffrages des électeurs montréalais. Depuis deux ans, sans démagogie, sans préconiser des réformes et des utopies pleines d'incertitude et de périls, Monsieur Rinfret, comme maire de Montréal, a régné sans gouverner. C'est l'attitude qu'il avait promise de prendre s'il était élu et il a tenu parole. Il avait pris l'engagement de s'en tenir au rôle que la charte de Montréal assigne au maire; c'est ce qu'il a fait et bien fait. Puisque l'on tient rigueur à l'homme public de ne pas remplir ses promesses, il est juste, par contre, de féliciter celui qui y reste fidèle.

M. Fernand Rinfret a fait honneur à la ville de Montréal. En toutes occasions il a dignement représenté la métropole. Sa distinction, son tact, sa modération, son éloquence, son esprit de bon aloi, et sa cordiale urbanité ont donné à la fonction du maire de Montréal un caractère et un éclat peu habituels. Si les temps difficiles que nous vivons n'avaient pas éliminé les manifestations, les réceptions et les fêtes usuelles dans la vie d'une grande ville, le maire Rinfret aurait davantage fait briller le nom de Montréal dont il aurait toujours présidé les événements sociaux et populaires avec le talent, l'intelligence, la belle parole et la dignité qui le distinguent.

Mais on a su comprendre, durant le terme d'office du maire Rinfret, que l'heure n'était pas propice aux fêtes fastueuses. Le maire lui-même, dans la sphère qui était la sienne, a comprimé le plus possible les frais que comporte ordinairement le poste qu'il occupait.

Le maire Rinfret doit être aussi loué d'avoir présidé et dirigé les séances et les délibérations du conseil municipal avec une habileté et une impartialité qui n'ont jamais été prises en défaut.

Au surplus, Monsieur Rinfret, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, n'a pas permis à la politique de parti d'intervenir dans sa ligne de conduite comme premier magistrat de Montréal. Quoique député et l'un des chefs libéraux du district de Montréal, son activité politique n'a en rien altéré sa loyale fidélité à ses devoirs de maire.

Mais le fait capital et dominant de la carrière municipale de M. Fernand Rinfret est, sans contredit, d'avoir mis fin, il y a deux ans, au gouvernement néfaste de M. Houde. Son élection a endigué le flot malpropre de turpitudes, de misères, de tristesses et de gabegies qui déferlait sur Montréal et souillait cette ville sous le règne de M. Houde.

Les charges et les déficits laissés par ce régime, les circonstances difficiles provenant de la crise plus accentuée que jamais, des obstacles inévitables, des problèmes multiples, une situation économique affligée de maux malaisés à guérir, tout cela a imposé une tâche excessive et lourde à la nouvelle administration qui, sans doute, n'a pu l'accomplir sans quelques faiblesses et quelques erreurs. Mais, grâce à la lutte et à la victoire de M. Rinfret, en 1932, nous le répétons, les dévergondages humiliants et les tactiques dangereuses de M. Houde ont été arrêtés. De cela, Montréal doit aussi et surtout remercier M. Fernand Rinfret.

Ce sont là autant de choses qui doivent être dites au moment où l'honorable Fernand Rinfret sort de l'arène municipale.

La lutte actuelle ramène M. Houde sur les rangs. Des autres candidats à la mairie: le Dr Anatole Plante, MM. Saluste Lavry et M. P. Desrosiers, M. Plante est le plus fort adversaire de M. Houde. Homme probe, intelligent, modéré, de bon sens, dévoué à la chose publique, sincère et digne, le Dr Anatole Plante vaincra M. Camilien Houde, le roi de la démagogie la plus malinsane.

Et ce sera pour le plus grand bien de Montréal.

JEP

La vérité! Il faut qu'elle prime tout! La sincérité est le plus essentiel des devoirs. Nous ne pouvons, sans lâcheté, laisser prévaloir le mensonge. — Cardinal Mercier

LE FEDERISME

## UNE DEUXIEME LETTRE DE M. JOSEPH ARCHER

A la suite de l'exposé, bien imparfait, de certains aspects du système fédériste, j'ai reçu de différentes personnes, au nombre desquels un banquier et un membre éminent du clergé, quelques critiques qui ne me parurent pas entièrement justifiées. Elles tenaient à une connaissance incomplète de la doctrine de M. Archer. J'en communiquai la substance à l'éminent ingénieur qui voulut bien me répondre par la lettre ci-dessous, qui apporte quelques nouvelles précisions.

W. G.

Neuilly-sur-Seine, le 10 mars 1934

Cher Monsieur Gascon, Je tiens tout d'abord à vous remercier de vos efforts persévérants pour faire connaître la doctrine "FEDERISTE" au Canada, et je suis heureux de constater les résultats que vous avez déjà obtenus, puisque les articles que vous avez fait publier dans *L'Avenir du Nord*, ont fixé l'attention des plus hautes personnalités catholiques et des personnalités les plus importants de la Finance.

Je constate enfin, avec une joie profonde, que les organisations ouvrières les plus aptes à représenter le monde du travail au Canada se sont enthousiasmées pour cette doctrine.

Il est bien évident qu'elle doit provoquer des discussions, et il faut s'attendre aux réactions les plus diverses.

Ces discussions et ces réactions constituent les premiers succès, car il n'y a qu'une chose qui soit véritablement dangereuse pour une doctrine, c'est la conspiration du silence, cette conspiration du silence que le proverbe: "Nul n'est prophète en son pays", a permis de définir comme la plus dangereuse pour les idées nouvelles.

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ces quelques explications, afin de répondre aux questions dont les plus hautes autorités religieuses du Canada ont fait accompagner leurs encouragements.

La doctrine économique Fédériste prétend se rapprocher de la loi divine, parce qu'elle tend à revenir vers l'ordre économique naturel; c'est cet ordre économique qui est aujourd'hui complètement faussé par les abus du régime économique et fiscal.

La grande faculté qui différencie l'homme de l'animal, c'est que l'homme fait des échanges avec ses semblables.

Ces échanges sont aussi bien économiques que spirituels ou moraux. Il est bien évident que l'âme de l'homme se développe dans l'état social; nul ne saurait comparer l'âme de l'homme civilisé avec l'âme du sauvage. Par conséquent, tout ce qui favorise les échanges obéit à la volonté du Créateur, qui tient à développer le nombre des humains et à les élever dans le domaine spirituel.

Il faut bien reconnaître que le régime actuel, qui aboutit à la crise présente, a freiné les échanges.

Dans un objet qui contient 50 dollars de matériaux et de main-d'oeuvre, il y a incorporé un minimum de 50 dollars d'impôts, de taxes, d'agios, d'intérêts, de commissions, de profits, de bénéfices, etc., de sorte qu'il faut 2 dollars pour réaliser un échange de 1 dollar. Les échanges avec l'extérieur sont également freinés pour la même raison et on aboutit partout à surélever les frontières douanières...

La formule qui a ouvert l'ère de la civilisation chrétienne est résumée dans la parole du Christ: "Aimez-vous les uns les autres". Véritablement, en présence de la situation actuelle, peut-on dire que cet enseignement est mis en pratique? N'est-ce pas, au contraire, tout-à-fait l'opposé de la doctrine chrétienne qui triomphe aujourd'hui?

Je ne peux accepter l'observation qui prétend que le Fédérisme se rapproche du marxisme. Au contraire, je prétends que le fédérisme est la seule formule économique qui soit véritablement opposée au marxisme.

Le marxisme est en réalité du capitalisme d'Etat. C'est la concentration de tout le pouvoir entre les mains des soi-disant représentants de la collectivité, minorité infime qui prétend se substituer, parler et agir au nom de toute la collectivité. Voici ce que nous lisons dans le journal *le Fédériste*: "Examinons un acte de commer-

ce quelconque. Un commerçant achète des chaises, par exemple. Il dit à son vendeur: "Vos chaises sont mal fabriquées, elles ont toutes sortes de défauts, elles sont trop chères, etc." Le marché se fait tout de même.

"Le commerçant se retourne, alors, vers son client et lui dit: "Regardez donc mes chaises comme elles sont belles, comme elles sont bien fabriquées et, majorées de 50%, comme elles sont bon marché!" Comment veut-on que de milliards de mensonges il sorte la vérité?

"Mais, dira-t-on, cela n'a qu'une importance secondaire; si tout le monde se vole, il s'établit une sorte d'équilibre où la minorité des habiles triomphe.

"Ce système a un grand inconvénient, c'est qu'il fait la vie chère, il amène l'augmentation des frais de la production; ce système exige l'élevation des barrières douanières.

"La doctrine fédériste, qui veut qu'on fasse les échanges sur la base du prix de revient, supprime le mensonge dans tous les actes du commerce, puisque ce prix de revient sera connu; les échanges seront faits sur la valeur réelle et non pas sur la valeur enflée par des impôts et intérêts de toutes sortes; il n'y aura plus de vol méthodiquement organisé. Mais, de plus, le régime économique fédériste supprime la vie chère, il réduit les prix de revient, ce qui permet l'abaissement des frontières douanières.

"Le Fédérisme est la seule doctrine qui mette véritablement en pratique, dans le domaine économique, la formule: "Aimez-vous les uns les autres".

Dans son application pratique, le Fédérisme arrive à la suppression du prêt à intérêt, et précisément tous les Pères de l'Eglise ont constamment condamné le prêt à intérêt.

Le Fédérisme ne supprime pas le prêt à intérêt par des méthodes d'autorité, mais il le rend pratiquement inutile pour tous les travailleurs et tous les producteurs. Le prêt à intérêt ne se conçoit que parce que toutes les valeurs sont mesurées en prenant l'or comme instrument de mesure.

Le Fédérisme pose un autre principe. Il dit qu'il n'y a pas que l'or qui ait de la valeur dans le monde. Toutes les marchandises nécessaires à la vie peuvent servir de gages à la monnaie; mais alors que seuls ceux qui détiennent l'or, dans le régime capitaliste actuel, peuvent recevoir de la monnaie sans intérêt, dans le régime fédériste tous ceux qui produisent: du blé, de l'acier, du cuivre, etc. toutes sortes d'objets qui peuvent servir de gages à la monnaie, recevront également de la monnaie sans intérêts, et on aura réalisé, par le fait même, une monnaie garantie à 100%, alors que les monnaies basées sur l'or ne sont garanties pratiquement que dans une proportion infime...

Le régime de l'or a amené l'injustice sociale. On l'a bien vu aux Etats-Unis, quand le Président Roosevelt a été obligé d'abandonner l'étalon-Or: les fermiers qui avaient emprunté 1 kilo de blé se devaient 3 ! !

En réalisant la justice sociale, le Fédérisme obéit à la loi divine.

Le plus éminent de vos correspondants s'en approche quand il dit que le Fédérisme entre dans la théorie des coopératives sociales. J'en ai plus loin. Notre Fédérative est en somme une *Coopérative de coopératives*.

(à suivre)

## MORT DU JUGE DESAULNIERS

Nous apprenons à la dernière minute la mort subite de l'honorable juge Gonzague Desaulniers, survenue hier à Montréal.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'annoncer brièvement cette triste nouvelle.

Le juge Desaulniers était l'un de nos compatriotes canadiens-français les plus distingués. Homme de lettres autant qu'homme de loi, il possédait une belle culture intellectuelle. Il dota même notre littérature de très beaux vers et il fut, jadis, un journaliste vigou-

CHRONIQUE

De la simplicité

L'on me disait récemment qu'une directrice d'école avait refusé de recevoir dans ses classes une fille parée de bijoux et arborant sur sa figure jeunette des traces prononcées de rouge et de "lipstick".

Combien j'approuve cette directrice ! J'ai jusqu'à dire que je l'admire ! Il est si difficile, si dangereux même, de chercher à remonter un courant. Et pourtant si la simplicité, toujours charmante, est de mise quelque part, c'est bien à l'école !

Ecole primaire, pensionnat, cours d'adolescentes et de jeunes filles, la simplicité dans la toilette y devrait être la règle, et l'étude de la simplicité harmonieuse ne devrait point être négligée dans la préparation des petites filles à leur future vie de femmes.

Le goût de la toilette, qui est de tous les âges de la femme, a existé de tout temps, ainsi que les rivalités féminines et le désir d'éclipser ses amies. C'est un instinct inné chez les petites filles que cette tendance naturelle à la coquetterie.

L'école, le pensionnat, quel qu'il soit, est (si je puis risquer cette comparaison), une arène où luttent entre elles les petites vanités féminines, qui ne demandent qu'à grandir. — Vanité des enfants, mais aussi vanité des mamans.

La garde-robe d'une fillette de quinze ans coûte gros aujourd'hui. Il n'y a pas que le prix des vêtements, des chaussures et des chapeaux, mais parce qu'il les faut aussi élégants, aussi variés, aussi à la mode que ceux des compagnes plus fortunées.

Les maisons d'éducation religieuses avaient, semble-t-il, trouvé le moyen d'écartier de leurs élèves ces préoccupations et ces tentations, en leur imposant un uniforme. Ils sont généralement bien laids ces longs uniformes de pensionnaires, bien engoncés, bien disgracieux. Mais le but à atteindre de cette uniformité dans la tenue scolaire était d'une inspiration sage et raisonnée.

L'uniforme ne supprime pas seulement le souci de la toilette, à une époque où la jeunesse qui monte a mieux à faire que de s'en préoccuper; il établit entre les enfants une apparente égalité qui ménage l'amour-propre, la susceptibilité, et quelquefois même la dignité des familles. En dehors du pensionnat il se crée une ligne de démarcation: on est pauvre ou riche; mais au pensionnat, à l'école, il n'y a plus que de bonnes et studieuses élèves ou de moins bonnes élèves, un peu paresseuses.

A l'heure de la récréation, il ne subsiste dans l'atmosphère joyeuse et sereine des divertissements, que des camarades qui rivalisent d'entrain et d'habileté au jeu, ou des compagnes au caractère plus ou moins aimable et conciliant.

Le besoin d'être en vogue et contre tout, "comme les autres", aboutit presque infailliblement au désir d'être "mieux que les autres". Que ne se contente-t-on de vouloir simplement être "bien", sans chercher des points de comparaison qui dépassent les légitimes possibilités ?

Les mamans qui encouragent la vanité chez leur fillette, sont vraiment bien coupables elles-mêmes. L'habitude est si vite prise de ce besoin constant d'être "aussi bien". — C'est-à-dire aussi dernier cri — que les plus élégantes du milieu où l'on vit. Et combien de budgets sont grevés de façon désastreuse par ce goût effréné d'être "aussi bien mise" que madame une telle.

Si seulement les maris avaient le loisir d'écrire chacun une chronique sur le charme de la simplicité, et l'économie qui en résulte, je n'en ferais plus de remplir les colonnes du journal chaque semaine !

Il ne faut tout de même pas aller à un excès contraire, sous le prétexte fallacieux d'économie et de pondération. — N'oublions pas qu'être "bien" de sa personne est un art que l'on doit enseigner aux enfants. Il est incontestable que certaines couleurs, certaines façons, certains luxes sont de mise pour des femmes riches vivant dans un certain milieu mondain.

Mais il faut bien inculquer dans l'esprit de nos fillettes que la véritable élégance est avant tout une question d'harmonie; la toilette doit être en rapport avec celle qui la porte, le cadre qui l'entoure, le milieu où elle vit, et les circonstances où elle s'en revêt.

Au fond tout ceci n'est qu'une question de sage formation de la part des mères, au foyer.

Si seulement toutes les mamans avaient le courage d'entreprendre une croisade toute de charme et de féminité: celle de la simplicité, il y aurait un grand point de gagné.

Et quand cette croisade fut-elle jamais plus nécessaire ?

MARYSE

A Saint-Jérôme, le 4 avril 1934.

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine, elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise

Crème aux tomates. — 2 tasses de purée de tomates, 1 petit oignon, 2 c. à soupe de farine, 2 c. à soupe de beurre, 4 tasses de lait, poivre et sel.

Faites revenir l'oignon dans le beurre, ajoutez-y la farine et le lait chaud par petites quantités. Ajoutez la purée de tomates préalablement chauffée avec 1/2 c. à thé de soda. Retirez du feu immédiatement. Servez avec crème fouettée et biscuits soda.

Jambon rôti au four. — Jambon de 12 livres, 1 tasse de sucre brun,

4 douzaines de clous de girofle. Lavez bien le jambon, et mettez-le dans une casserole remplie d'eau froide. Laissez cuire lentement jusqu'à ce qu'il soit tendre. Retirez de la casserole et enlevez la peau extérieure. Sautonnez de cassonade, et piquez les clous de girofle dans le jambon à un pouce d'intervalle. Faites cuire au four pendant 1 heure à une température modérée de 350 F., l'arroasant avec du cidre et de l'eau.

Les carottes confites. — Deux livres de carottes, un œuf de beurre, deux cuillerées à bouche d'huile, un peu de lard de poitrine, sel, poivre, un peu de sucre.

Faites fondre, dans une casserole en terre ou dans la cocotte, gros comme une noix de beurre et deux cuillerées d'huile. Lavez, épluchez, coupez les carottes en rondelles fines et versez-les dans le mélange. Vous pouvez aussi, à volonté, faire

Elle perdit 32 livres

NE S'INQUIETA PLUS DE SES NOUVELLES ROBES

"Mais comment a-t-elle pu maigrir de 32 livres ?" demanderez-vous. Elle va vous le dire elle-même:

"Il y a environ 18 mois, je pesais 178 livres, ce qui, croyez-moi, m'ennuyait beaucoup. Je m'inquiétais surtout de mes nouvelles robes, car rien ne me faisait. La marche m'était devenue insupportable. C'est alors qu'une amie me conseilla les Sels Kruschen, et je suis heureuse aujourd'hui de l'avoir écoutée. Durant les dix premiers mois je perdais 28 livres, et maintenant, depuis six mois, je ne pèse plus que 146 livres. Je me sens aussi beaucoup mieux. J'ai tous mes coupons de pesage pour prouver ce que j'avance". — Mme M. P.

Kruschen renferme en un équilibre parfait les six sels minéraux que l'on trouve dans les eaux de certaines sources européennes et dont l'efficacité pour faire maigrir est reconnue depuis des générations.

Kruschen purifie le sang et favorise le parfait fonctionnement de l'organisme humain. Il aide à retrouver santé et énergie et permet d'accomplir avec plus d'entrain la tâche quotidienne.

revenir quelques petits morceaux de lard de poitrine ou de jambon dans le mélange d'huile et de beurre. Laissez cuire les carottes environ une heure à feu doux, la casserole étant constamment munie d'un couvercle. Décollez avec quelques gouttes d'eau et remuez de temps en temps, salez et poivrez, et environ dix minutes avant de servir ajoutez, à volonté, un peu de sucre.

Petits fours au miel. — 2 cuillerées à table de beurre, une demitasse de miel, 2 œufs, 1/4 à 1/2 cuillerée à thé de soda, 1/2 tasse de farine, 1 tasse de son naturel, une pincée d'anis en poudre.

Réduisez le beurre en crème et mélangez bien au miel. Puis ajoutez les œufs sans les battre et fouettez ensuite le mélange vigoureusement.

Tamisez ensemble la farine, le soda, le son et la poudre d'anis. Mélangez tous les ingrédients jusqu'à parfaite amalgamation.

Placez de petites cuillerées de ce mélange sur une tôle beurrée et faites cuire à four modéré (350 F.)

Mousse aux bananes. — Enlevez la peau de six belles bananes, passez la chair au tamis pour la réduire en purée; incorporez à cette purée une chopine de sirop froid. Ajoutez encore une pinte de crème fouettée et bien ferme. Mélangez bien le tout ensemble. Versez cet appareil dans une sorbetière saignée avec de la glace pilée non salée. Laissez congeler la mousse aux bananes pendant deux heures au moins.

Chauffez sans feu. — Vous pouvez échauffer un lit, et même une chambre, au moyen d'une boîte de fer ou d'étain dans laquelle vous mettez un ou plusieurs morceaux de chaux vive, que vous aurez d'abord trempés dans de l'eau froide. Fermez hermétiquement la boîte. Quelques minutes après, il ne sera plus possible de la toucher, tant elle sera brûlante. La chaux qui en sort est douce et à l'avantage de s'obtenir à bien peu de frais.

Pour les meubles vernis. — Le vernis des meubles est délicat. Que l'on pose un objet chaud sur une table, que par accident on répande de l'eau sur la surface du meuble, et voilà une large tache terne qui s'étale.

Avant d'appeler l'ébéniste, dont l'art est paier cher, essayons de réparer le meuble nous-mêmes. Mélons quantités égales d'essence de térébenthine et d'huile de lin. Imbibons du mélange un chiffon doux et frottons avec cela notre meuble abîmé. Il faudra frotter longtemps et vigoureusement. Mais il est rare qu'après cette opération le meuble n'ait pas retrouvé son éclat.

Une agréable soirée

— Mercredi dernier, dans la salle du Pensionnat des Saints-Anges, à Saint-Jérôme, M. Hector Charland et la chorale Notre-Dame du Bon Conseil ont donné au profit du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, une soirée des plus charmantes.

M. Hector Charland est bien connu à Saint-Jérôme et c'est avec plaisir que nous l'avons revu parmi nous. Seulement le rôle qu'il a rempli hier, a quelque peu varié: ce n'était plus le "Christ" de La Passion !

Monsieur Charland récita les pièces suivantes: Le Petit Misère, Le mot divin, La petite cousine, Les vieilles. Quelques-unes de ses premières impressions, Mes deuxièmes impressions, Mes troisièmes impressions, Le monsieur qui n'aime rien, Ça y est, je suis navré, L'orage, Fable de La Fontaine "La Cigale et la fourmi", La bataille de Carillon, Histoire d'un crime, avec un brio

immitable. Nous avons ri aux larmes et, rappelé, M. Charland, à su trouver encore et encore de jolies choses gaies et plaisantes.

La chorale a donné l'Oratorio de Pâques de Lambillotte. Les chœurs ont été rendus avec ensemble et homogénéité. Les solistes, Mlles Madeleine Filiatrait, Alice Millette et Georgine Limoges ont de jolies voix qui valent certainement d'être cultivées.

La Chorale a aussi chanté "Sous les Palmiers", de J. Concone, avec comme soliste Mlle Simonne Jenkins. Mlle Jenkins n'a qu'un tout petit défaut: elle est trop "timide" et bien des gens n'entendent pas tous ses mots. Avec un petit effort, elle deviendra certainement une bonne cantatrice.

Nous avons aussi revu et entendu avec plaisir Madame René Maurice, qui rendit "L'écrit", de Chaminate et la "Chanson de Marinette", de Tagliacoco. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de Madame Maurice dont tout le monde connaît le talent, non plus que celui de Madame Alfred Chertier, accompagnatrice des chœurs, de Madame Maurice, qui ne nous revient pas assez souvent elle non plus.

Mlles Marcelle Pelletier, Rolande Jacob, Madeleine Filiatrait, Alice Millette, Eugénie Richer, Marguerite Robert, Simonne Jenkins, Laurette Mesnard et Georgine Limoges, interprétèrent "Incognito" de Battmann. Cette opérette est fort joliment développée sur le thème, trop connu peut-être, de roturiers jouant aux "nobles" dont le nom seul, semble-t-il, peut tenir lieu de tout.

Les entr'actes étaient confiés à l'orchestre Laframboise, dont le directeur, M. Henri Laframboise, est un tout jeune homme. L'orchestre est composé de Mlle A. Laframboise, MM. H. Laframboise, F. Aubin, M. Riopel, L. Lauzon, C. Bertie, J. Gascon et M. Aubin. Ils ont interprété quelques pièces de Mackie-Beyer: "Golf-Club", "Ouverture Nobile", "A home Run", "True-Eyes Waltz", et "Galop Bull's Eye".

Ces musiciens ont montré beaucoup de talent, de verve; ils ont joué avec ensemble et d'une manière tout à fait éblouissante.

Bref, ce fut une fort jolie soirée, à laquelle ont assisté quelque trois cents personnes. Les religieuses, les chœurs, l'orchestre, les solistes, tout le monde a fait sa part pour nous récréer et ils ont réussi. Espérons qu'avec le temps tous ces talents se préciseront et sauront faire honneur à Saint-Jérôme.

Durant la soirée, les Religieuses ont procédé au tirage au sort de deux \$2.50 en or, et d'un chapelet en or. Les gagnantes furent Mlle Manon Turgeon, de Sainte-Adèle, Mme Omer Matte, de Saint-Jérôme, et Mme E. Desrosiers, de Sainte-Adèle en haut.

M. le curé, président d'honneur, pria de nous dire quelques mots, a interprété les sentiments de l'assistance en félicitant M. Charland et les bonnes religieuses et en invitant tout le monde à revenir devant nous. M. le curé ne nous a-t-il pas dit aussi qu'il désirait beaucoup une "salle paroissiale" où pourraient être données souvent de charmantes soirées, comme celle d'hier. M. le curé a prié M. Charland de revenir à Saint-Jérôme, et a demandé à tous d'encourager dans la mesure du possible d'aussi belles œuvres que celle du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil.

CHANTAL

Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité si toute foi sur surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance. — Guizot.

CONSEILS PRATIQUES

Rhumes des Enfants

Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "drotgez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité si toute foi sur surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance. — Guizot.

Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité si toute foi sur surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance. — Guizot.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

IL Y A 35 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 7 avril 1899:

M. l'abbé Landry, vicaire, nous a définitivement quittés.

M. l'abbé Landry est nommé curé à Rawdon.

On annonce que M. Jehin Prume, le célèbre violoniste, est mourant.

M. Honoré Beaupré, ancien directeur de la Patrie, est décoré de la médaille d'honneur en or, au ruban tricolore et institué par décret spécial du président de la République, en date du 1er février: une des dernières signatures de M. Félix Faure.

Le Pape, d'après une dépêche de Rome au Daily Telegraph, a eu un évènement qui a causé beaucoup d'inquiétude à son entourage.

IL Y A 30 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 7 avril 1904:

Bien que la dette nationale de la France s'élève à \$5,856,706,400, la richesse de sa population est de \$1,230, par tête.

Aux Etats-Unis où la dette nationale n'est que de \$921,011,637, la richesse s'élève à \$1178 par tête.

Enfin l'Angleterre a une dette nationale de \$3,885,000,000, et sa richesse par tête est de \$1,440.

IL Y A 25 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 9 avril 1909:

C'est lundi soir prochain qu'aura lieu la grande représentation "Le Chapeau de paille d'Italie" que préparent nos amateurs sous la direction de M. Henri Rolland.

L'orchestre jéromien sera conduit par le docteur Henri Prévost.

M. Charles-A. Lorrain a été nommé par le conseil municipal de la paroisse, secrétaire-trésorier de cette municipalité et de la commission scolaire en remplacement de feu M. Wilfrid Desjardins.

On nous assure que M. A. Sigouin, notaire, succédera à M. Wilfrid Desjardins comme greffier de la cour de magistrat.

IL Y A 20 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 10 avril 1914:

M. le Dr Ernest Choquette, de Saint-Hilaire, et M. Edouard Montpetit, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, viennent d'être élus membres de la Société Royale du Canada.

MM. Hector Garneau, de Mont-Réal, et M. Eugène Rouillard, de Québec, ont obtenu un nombre égal de voix. Toutefois, comme il n'y avait que trois vacances à combler, le cas sera soumis à la prochaine réunion plénière de la Société et il est probable que MM. Garneau et Rouillard seront déclarés élus.

L'épouse de M. Paul-Émile Limoges a donné le jour à une fille le 31 mars dernier. L'enfant a été baptisée sous les noms de Marie-Joseph-Paul-Marguerite.

Avec le printemps revient la menace des chemises qui depuis quelques années, font tant de ragages. On se souvient sans doute que l'an dernier l'invasion a pris les proportions d'un véritable fléau.

IL Y A 15 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 4 avril 1919:

Une nouvelle société qui portera probablement le nom de Union Nationale Française d'Ottawa a été fondée, la semaine dernière à Ottawa, alors que plus de soixante membres de la colonie française de cette ville et des environs se sont réunis pour discuter l'établissement d'un cercle ou d'un union.

La semaine dernière la Chambre des Communes s'est prononcée par une majorité considérable contre l'avance de l'heure.

Son amie lui donne un excellent conseil

Mme Langlois souffrait terriblement, mais les Pilules Dodd pour le Rein n'ont pas tardé à la soulager.

Grande-Grave, 2 avril (Spécial)

"J'ai pris des Pilules Dodd pour mon mal de rein et de vessie", écrit Mme R.-W. Langlois, Grande-Grave, Gaspé, P.Q. "C'est sur le conseil d'une amie que j'ai pris ces pilules, car je souffrais terriblement. Après en avoir pris six boîtes, mon mal a complètement disparu.

Lorsque vous sentez tout en boîtes, fatigué et épuisé, il y a dix chances contre une que c'est la faute du rein. Quand cet organe devient obstrué ou mal en ordre, la circulation du sang se fait avec lenteur et les impuretés n'en sont pas expulsées comme il le devrait. Il en résulte de la lassitude et du manque d'énergie. Mettez-vous en garde contre ces affections en prenant les Pilules Dodd pour le Rein. Vous n'aurez pas lieu de le regretter.

VAL-MORIN STATION

Mme Fidèle Ouellette et Mlle Monique Ouellette étaient de passage à Sainte-Thérèse de Blainville, la semaine dernière.

Mlle Floride Filiatrait, de Sainte-Rose, était en visite chez M. Fidèle Ouellette.

Mlle Félicité Ouellette, du Pensionnat de Sainte-Agathe-des-Monts, et Mlle Yvette Ouellette, du Pensionnat de Saint-Jérôme, ont passé les vacances de Pâques dans leur famille.

VOTRE ÉPICIER VOUS RENDRA HEUREUX ET BIEN PORTANT

Unedélicieusecéréale règle l'intestin

Un régime approprié est à la base de la bonne santé. Il faut se nourrir pour maintenir sa force et son énergie. Et il faut absorber des "matières inassimilables" pour prévenir la constipation ordinaire.

Autrement ce malaise peut causer des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. On les supprime habituellement en mangeant une savoureuse céréale.

Le Son ALL-BRAN Kellogg ajoute copieusement à votre régime quotidien des "matières inassimilables" qui agissent comme celles des légumes feuillus, les épreuves le démontrent.

Dans l'organisme, les fibres du Son ALL-BRAN absorbent l'humidité et forment une masse molle qui, doucement, nettoie l'intestin de ses déchets.

Le Son ALL-BRAN renferme de même des vitamines B et D.

N'est-ce pas plus sûr et plus agréable de vous régaler de cet aliment que de prendre des remèdes brevetés ?

Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN par jour, triomphent de la plupart des cas de constipation ordinaire; et dans les cas chroniques, cette quantité répétée à chaque repas. Si vous êtes gravement malade, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN ne prétend pas "guérir de tous maux".

On sert le Son ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins ou des pains légers.

Rappelez-vous que le Son ALL-BRAN Kellogg est tout, supplémentaire de quelques aromes. Il contient plus de "matières inassimilables" nécessaires que les produits à base de son. Exigez de votre épicer le paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London.

JOS. GAUTHIER SAINT-JEROME Agent d'Automobiles des marques suivantes Buick, Pontiac, Graham-Paige, Ford 10 BONS CHARS USAGES à des prix très avantageux, entre autres: Un Buick 8 cyl., modèle 31, 7 pass. Un Packard 8 cyl. 7 pass. Un Chrysler (75) 5 pass. Un Auburn (30) 5 pass. Spéc. Un Dodge 6 cyl. 5 pass. Un truck de livraison Chevrolet, modèle 30 VENEZ NOUS VOIR

PHARMACIE OSCAR LANDRY WILFRID PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant Lactogen, petit \$1.09 Lactogen, grand \$2.35 Histogenol Elixir, \$1.59 Pulmoserum, 1.49 Poudre Louis Legras, 59c Cigarettes Louis Legras, 59c BLUE JAY, 35c. OZONOL, 29c. HUILE de FOIE de MORUE Pure et fraîche 6 onces \$0.25 - 16 onces \$0.50 40 onces \$1.00 - 80 onces \$1.50 Pilules Chase, foie 25c Pilules Chase, nerfs 45c Tél. 490 Voisin du Marché Tél. 461 Pharmacie Oscar Landry La mieux assortie du district. 341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Variez vos menus avec d'appétissants pains faits avec les GATEAUX de LEVAIN ROYAL DEPUIS plus de 50 ans, les Gâteaux de Levain Royal sont reconnus pour leur qualité supérieure. Aujourd'hui, ils sont préférés par 7 millions de Canadiens sur 8 qui cohabitent à la maison avec le levain sec. Enveloppez hermétiquement le papier cédé, le se gardent absolument frais pendant des mois, et retiennent toutes leurs propriétés pour faire lever la pâte. GRATIS! Le Livre Catalogue du Levain Royal, contenant 23 recettes: croûtes de pain, petits pains, brioches, etc. Écrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochure, "Le Chénin Royal vers la Santé". Achetez des produits canadiens

**REGRETS PASCALS**

On nous avait prédit un jour de Pâques splendide. Les almanachs sont en déroute une fois de plus, et les "prophétiseurs" pour le moins perplexes. Il y a de quoi, allez ! Il pleut que c'en est désolant. Pas une pluie fine, légère, mais une grosse pluie, épaisse, qui tombe sur le sol, durement. La rue est couverte de flaques d'eau que les automobiles déchirent à la façon des yachts. Enfoncés par endroits, les trottoirs sont mauvais, peu invitant pour la marche. La procession des parapluies commence et s'éternise vers l'église, à ce point qu'au beau milieu du sermen, des retardataires essouffés y font encore leur entrée. Le bon Dieu pardonnera bien ces retards involontaires. Il a plu toute la nuit ! On dort si bien sous la chanson monotone de la pluie sur le toit ! Puis un ciel gris si propre à la paresse ! Excuses de Pâques pluvieuses alors ? Oui, mais je crois bien que certains de ces retardataires ne pourront trouver grâce près du Bon Dieu pour cette unique raison que, Pâques ou non, beau temps ou mauvais temps, ils n'ont jamais de leur vie entendu un Kyrie eleison...

Il faut croire que Mère Température commence à devenir radoteuse, et qu'il y a certains troubles intestinaux dans son département. Depuis l'automne dernier, elle a fait des siennes. On nous avait prédit un hiver clément : il fut rude comme celui d'il y a cinquante ans ; les prophètes nous déclaraient que la neige couvrirait à peine le sol ; il en est tombé tellement qu'on se demande si nous reverrons un jour la terre ; les almanachs nous prédisaient le printemps de bonne heure : nous l'attendons toujours. Quelques belles journées, suivies de jours d'automne, et pour un début d'avril, la vieille comédie nous réserve de la pluie. De la pluie à Pâques ! Scandale ! Pâques sans soleil, ce n'est pas Pâques. J'ai remarqué depuis plusieurs années que le soleil était de mise en ce saint jour de la Résurrection du Christ, et que le Vendredi-Saint le firmament se couvrait, en signe de deuil, de lourds nuages gris. En 1934, le contraire se produit. Où allons-nous ? Plus rien à comprendre. Il y a quelque chose qui ne va plus sur la machine ronde...

De la pluie à Pâques ! Les demoiselles et les dames en sont scandalisées outre-mesure. La tradition veut que ce soit à Pâques que fassent leur apparition les toilettes neuves. Pâques est la transition entre le printemps et l'hiver. On en profite dans les milieux de la mode pour délaissier les toilettes d'hiver et adopter les toilettes légères. Et comme l'orgueil et la vanité se mettent de la partie, il en résulte que Pâques devient un jour de parade qui commence à l'église, le matin, pour se terminer au coucher du soleil. Madame a un chapeau neuf ; mademoiselle un complet chic ? Commentaires, réflexions, méditations. En 1934, désappointement général ! Hommes, femmes, enfants traînent sous le parapluie et sur le trottoir malpropre, en plus de leurs habits d'hiver dont ils sont

dégoûtés, leur terrible mécontentement. Le Bon Dieu prend sa revanche. C'est à son tour de se moquer des humains qui, au matin de Pâques, oublient trop souvent la grandeur de Sa Résurrection, pour uniquement penser à la résurrection de leurs toilettes mondaines... Me voilà prédicateur ! Passons ; je n'en ai ni l'habitude ni le talent...

Les oeufs de Pâques ont fait fureur, surtout chez les enfants qui considèrent que Pâques sans oeufs ressemble à Noël sans jouets. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, les oeufs de Pâques sont de mise. J'en ai reçu un pour ma part, un oeuf en chocolat, si petit que c'en était triste de le regarder. D'où vient-il ? De quel que farceur ? Soit dit sans blesser les bonnes intentions de l'expéditeur, j'aurais préféré celui que recevra tantôt Mademoiselle X... Son ami, un de mes bons copains, s'est "jeté à la dépense" et a commandé hier à Montréal, un oeuf de Pâques d'une grosseur sans rivale, si bien décoré que c'est une merveille, et qui vous fait pêcher par gourmandise rien qu'à le contempler. Les enfants aiment la quantité, non le volume. Je suis de goût contraire. Mais vous me direz : Il pleut ! Que voulez-vous que la pluie fasse aux amoureux ? Bien tranquilles dans le coin de salon, entre deux sourires, ils croqueraient l'oeuf... et peut-être seraient-ils plus heureux par cet après-midi pluvieux... Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, l'amour ne connaît d'autre température que celle qui lui donne le cœur...

Les enfants sont terribles, et en ce pauvre vingtième siècle, sont d'un culot inconcevable. Je leur dois une demi-heure de gaieté personnelle. Ils étaient une vingtaine de bambins au coin de la rue, et s'oubaient — eux qui n'ont pas oublié que Pâques de 1934 coïncide avec la fête du Poisson — à épingler dans le dos des passants, des "poissons d'avril" taillés à même des feuilles de papier blanc. Le téléphone sonne. Une voix me dit : "Monsieur Leblanc veut vous parler ? Voulez-vous tenir la ligne ?" J'aurais bien dû m'en douter ! J'attends. Une minute s'écoule. Puis la même voix reprend sur un ton doucereux : Est-ce que ça mord ? Je ferme le téléphone, froissé. Ils ont dû rire à l'autre bout. Cette idée aussi de faire engager les gens !

Sous mon balcon où je sors un instant — la pluie vient de cesser, mais le ciel est gris et bas — une voix de femme dit : — Imaginez-vous, ma chère que les X... ont eu un bébé, ce matin. Une grosse fille bien portante... Je souris et je pense en moi-même que de tous les poissons d'avril, c'est certes le plus beau. Mes félicitations à la maman et au père ! Et selon le proverbe, je souhaite grand cœur "que petit poisson devienne grand".

On s'était proposé d'aller à la cabane, aujourd'hui. Les érables ont fait leur possible, ces jours derniers et, encore une fois, l'homme a proposé et Dieu dispose. Heureusement que vers deux heures, la rivière aux Chiens a fait les frais d'un spectacle gratuit pour toute la population, mais bien peu intéressant pour les propriétaires dont les

caves ont été inondées. Notre petite rivière, sans que personne ne l'eût soupçonné, a sorti brusquement de son lit et en moins de vingt minutes a complètement envahi la rue Turgeon sur une longueur de quelque trois cents pieds. Les automobiles ne pouvaient traverser ce lac improvisé et devenu profond qu'avec de multiples précautions et sur une vitesse des plus modérées. Là encore, un groupe d'enfants ont fourni aux centaines de spectateurs quelques numéros intéressants. Ils se tenaient à l'extrémité-nord de la partie inondée, et avec des inflexions de voix parfaitement bien tournées, disaient aux automobilistes étrangers : "Vous pouvez passer. Mais allez vite !" La plupart d'eux prenaient le conseil pour du comptant et se précipitaient en vitesse dans cette petite mer intérieure. Vous voyez d'ici ce qui arrivait ! Les automobiles, les unes à la suite des autres, s'immobilisaient bientôt, les moteurs étouffés. Alors commençait le sauvetage. Les bambins criaient : "Descendez !" Bref, c'était par instants fort amusant... Pluie à Pâques ! Pas de soleil ! Pas de toilettes ! Pas de randonnées à la cabane à sucre ! Et en plus la rivière qui déborde ! Quel jour de Pâques, mon Dieu !

— Mon cher, c'est la première fois depuis dix ans qu'il m'est défendu de recueillir de l'eau de Pâques ! me disait avec un sanglot dans la gorge mon vieil ami Léon. — Et ça te chagrine ? dis-je. — Oui, parce que l'eau de Pâques m'a toujours porté bonheur... — Ne te chagrine pas, mon vieu, de l'eau de Pâques, il y en a plein la rue, aujourd'hui ! ajoutai-je en ricanant.

Il me quitta, mécontent, et avec raison. Ma réponse n'était guère encourageante et je constatai que je venais de commettre une gaffe. Il n'est pas le seul qui ait regretté de n'avoir pu se procurer de l'eau de Pâques. Je suis allé presque tous les ans m'en chercher. Vous connaissez la légende ? Le matin de Pâques, vous descendez au ruisseau avant le lever du soleil. Là, vous attendez. Dès que la première leur du soleil levant apparaît à l'horizon, d'un mouvement rapide vous plongez la bouteille dans l'eau et vous la laissez se remplir. Cette eau, vous l'apportez chez vous, et douze mois durant, elle vous porte bonheur. Vous vous en servez pour frotter les jambes malades, pour les maux de tête, et que sais-je encore ? Elle a un pouvoir miraculeux extraordinaire. Malheureusement, personne n'a recueilli l'eau de Pâques, cette année. C'est la faute à la pluie... Pourquoi donc les Pâques de 1934 sont-elles pluvieuses ?

Seules les cloches n'ont pas eu de désappointement, car elles ont sonné comme aux plus beaux jours. Au temps de ma jeunesse, le cure nous avait dit, un Vendredi-Saint : "Les cloches sont parties pour Rome !" Naïfs, nous regardions le clocher. "Mais elles y sont encore ?" disions-nous en choeur. Le cure nous avait répondu avec un large sourire : "Ce sont leurs âmes qui sont allées à Rome ; elles verront le Pape et le Pape les bénira..."

Depuis longtemps cette illusion a fui, comme beaucoup d'autres, hélas ! Les cloches demeurent au clocher, silencieuses pendant les saints jours, pour mieux chanter la Résurrection et la Vie. Il est faux qu'elles vont à Rome, mais il est vrai que dans le clocher elles prennent, chaque année, un peu de repos, un peu de calme. Les cloches ne sont pas restées silencieuses. Elles se sont fait entendre ce matin, avec leurs notes joyeuses, en dépit de la pluie, et malgré le ciel gris, leurs chansons résumaient l'espoir, la joie. Un an durant maintenant, elles carillonneront sur les petits qui naissent, sur les nouveaux époux, sur les joies familiales ; elles tinteront sur ceux qui meurent, sur les deuils, sur les chagrins. Elles chanteront, elles pleureront : c'est leur rôle.

En dépit de la pluie d'aujourd'hui, en dépit du ciel gris qui a glissé dans les coeurs la tristesse et la mélancolie, le printemps n'est pas loin. Pâques vient de nous l'annoncer. Demain, ce sera la résurrection de la nature qui sortira de son sommeil, les belles journées de printemps, l'herbe verte, les lilas, les roses, l'été... Un peu d'espoir encore, et au firmament bleu, le soleil aura sa place... Un peu de courage encore et cette neige souillée s'en ira en eau, disparaîtra, et sur les trottoirs par les beaux dimanches matin, la procession des toilettes neuves et claires reprendra vers l'église, mais en ces matins de ciel clair, il n'y aura personne en retard, car tôt le matin, le soleil et l'air pur entrant par la fenêtre apporteront à chacun des humains à son réveil, un peu d'allégresse mêlée aux odeurs suaves de la nature en fête... CELIBER Pâques 1934, 1er avril.

**SAINTE-THERESE**

— A l'occasion de Pâques, les élèves du Séminaire ont eu leur traditionnel congé du mois. Quelques mois encore et ce seront les grandes vacances.

— Les élèves de l'Académie ont interprété avec très grand succès, mardi soir, plusieurs pièces au programme d'une soirée dramatique et musicale fort appréciée par des centaines d'assistants. Félicitations à nos jeunes artistes.

**SAINT-HIPPOLYTE**

— La semaine dernière, nous avions parmi nous le R. P. Voyer, dominicain, venu ici pour aider M. le curé Barbeau pour les offices des jours saints. Outre les offices de jeudi et de vendredi, nous avons eu une heure sainte jeudi soir, prêchée par le R. P. Voyer. Il a également prêché le vendredi saint avant-midi et le dimanche de Pâques. Nous le remercions de tout coeur ; nous espérons qu'il reviendra parmi nous et que nous aurons encore le plaisir de l'entendre.

— Le 24 mars a été baptisée Marie-Yolande-Jeanne-d'Arc, enfant de M. et Mme Félix Légaré (née Simone Lamoureux). Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Mariani. Porteuse, Mlle Simonne Légaré, tante de l'enfant.

— Mme Antoine Laurendeau, qui était à Montréal depuis quelque temps, est revenue dans sa famille.

— M. Stevens, de Montréal, était à sa résidence au lac l'Achigan, pour la fête de Pâques.

— Étaient de passage chez M. Hyéronime Gobier, la semaine dernière, M. et Mme Jean Labelle, leurs enfants André et Irène et Mlle Simonne Gobier, tous de Saint-Jérôme.

— Étaient chez M. Aldéric Monette, dimanche dernier, Mlle Jeanne Monette, Mlle Cécile Latreille, de Saint-Jérôme, et M. Alcide Labelle, de Mont-Rolland.

— Le département de la voirie provinciale a commencé à réparer les dégâts causés par la fonte des neiges, dans les rues de la ville et dans la montée Sanche dont le pavage rempli de trous profonds devenait dangereux pour les automobiles. Pour le moment ces trous sont remplis de pierre et de poussière de pierre.

**SAINT-JEROME**

— Les élections annuelles de la Jeunesse Libérale auront lieu lundi soir prochain, à la salle du marché. Avis aux membres d'en prendre bonne note. Cette soirée sera sous la présidence de l'organisateur-en-chef des forces libérales dans le comté, le Dr Alfred Cherrier, maire de la ville de Saint-Jérôme.

— Les élections municipales dans la paroisse seront très animées, si on juge par les commentaires qui, dès maintenant, vont bon train. Il appert que les trois conseillers sortant de charge auront de l'opposition. M. André Filiatreault a répondu à une délégation importante de cultivateurs qu'il acceptait de briguer les suffrages contre M. Emile Charron. M. Arthur Charron se présenterait contre M. Jean Franc.

— Les érables ont coulé cette semaine en assez grande quantité pour nous faire espérer que le sirop d'érable fera son apparition au marché, à la fin de cette semaine.

— Les routes environnantes sont encore interdites à la circulation des

**CIGARES WHITE OWL**

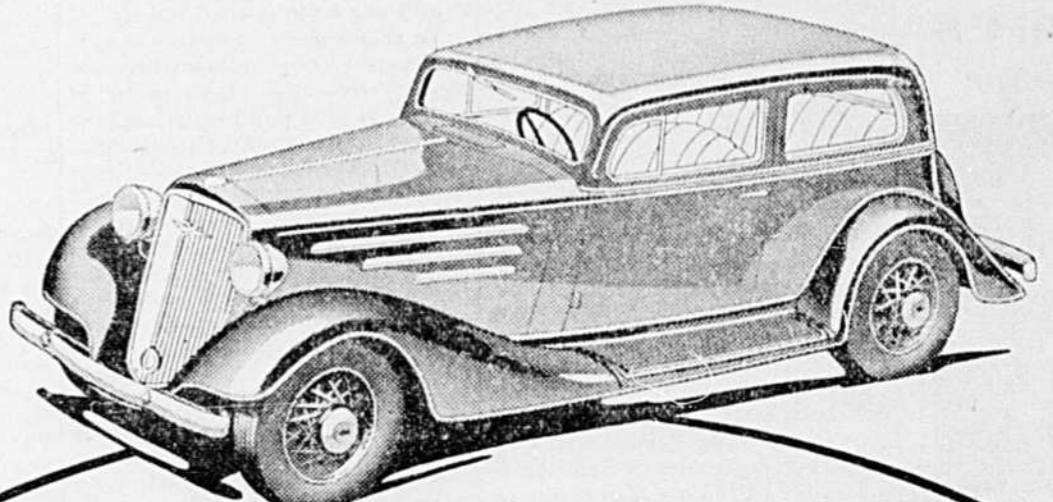
5¢

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

**BUVEZ LA BIÈRE Dow OLD STOCK**

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

**CHEVROLET ANNONCE**



Chevrolet Régulier Coach à 5 Places  
Prix de détail, à l'usine, Oshawa, Ont. Seulement le pret et la licence en plus  
**\$757**

**LA LIGNE DES AUTOS LES MOINS CHERS AU CANADA**

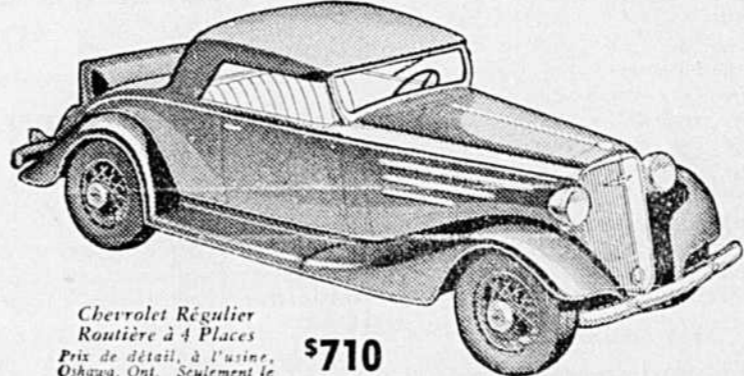
... LE NOUVEAU CHEVROLET SIX REGULIER POUR 1934

L'IDEE d'avoir la véritable qualité CHEVROLET — au plus bas prix demandé pour n'importe quel auto au Canada — ne vous plaît-elle pas ? Certainement que cela vous plaît. Alors, venez voir les nouveaux modèles Chevrolet SIX REGULIER dans nos salles de montre, aujourd'hui même ! Ce sont de grosses voitures dont la solidité se remarque à première vue — et le nouveau cachet aérodynamique de leurs carrosseries Fisher leur confère toute l'élégance que vous puissiez désirer. Leur performance est merveilleuse — car ces autos ont reçu une large part des fameuses caractéristiques de roulement et de conduite qui

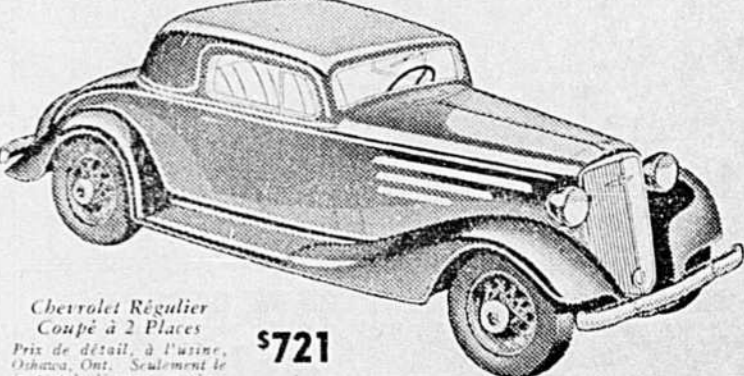
font du Chevrolet Maître Six la valeur la plus révolutionnaire dans le domaine des bas prix. Et remarquez bien qu'ils coûtent encore moins cher de gazoline et d'huile, moins cher pour les pneus, les réparations et l'entretien que tout autre auto que vous puissiez acheter ! Après tous ces faits importants, est-il possible d'arriver à une autre conclusion que celle-ci ? Si vous voulez épargner de l'argent sur votre prochain auto, tout en bénéficiant d'une voiture de qualité bien établie, il vous faut voir le nouveau CHEVROLET REGULIER d'abord !

**COMPAREZ LA VALEUR !**

Moteur 6 Cylindres de confiance, Coussiné et Equilibré... Carrosseries Fisher Plus Longues, Plus Spacieuses... Style Aérodynamique... Freins Plus Gros, Plus Sûrs... Ventilation Sans Courants d'Air Améliorée... Sélecteur Octane... Couvre-pneu Amélioré du Type Tambour... Modèle Fermé avec Antenne de Radio... Termes GMAC Faciles



Chevrolet Régulier Routière à 4 Places  
Prix de détail, à l'usine, Oshawa, Ont. Seulement le pret et la licence en plus.  
**\$710**



Chevrolet Régulier Coupé à 2 Places  
Prix de détail, à l'usine, Oshawa, Ont. Seulement le pret et la licence en plus.  
**\$721**

**CHEVROLET**

... pour le transport économique

F. A. Lorrain, Saint-Jérôme  
Grenon Automobile Reg'd, St-Jovite et Ste-Agathe  
Ferdinand Roux, Sainte-Thérèse

**SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND**

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO LIMITED, MONTREAL

**Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station**

Spéciaux du 9 au 14 avril 1934 POUR DU COMPTANT

GROS SPECIAL DE LA SEMAINE

FLEUR DE LIS sacs coton. Limite 2 sacs par famille Pour... **2.10**

Bonne AVOINE DE L'OUEST le sac 98 lbs **1.55**

POIN de lère qualité Pour... **20.00**

SAVON BARSALOU, CONFORT ou BLANC 19 morceaux pour... **60c**

TOMATES grosses boîtes 4 pour... **35c**

HUILE DE FOIE DE MORUE préparée du Dr Hervay La bouteille... **75c**

Je recevrai un char de GROS SEL dans quelques jours. J'aurai aussi bientôt un char de CIMENT et un char de BONNES BRIQUES pour cheminées.

Je viens de recevoir mes MILS et TREFLE de semence. Pour ceux qui achèteront en avril pour du comptant, le MIL No 12.00 1 de choix 100 lbs

Je crois vous soumettre le plus bas prix pour la meilleure qualité.

MACHINE A LAVER, A BRAS, cuve en coppe, bonne pour la vie. Spécial à... **23.50**

GRAINES DE JARDIN 1934. 7 paquets pour... **25c**

RHUMOL contre la gourme des chevaux. Grande bouteille Pour... **1.50**

Dans le village de Saint-Faustin Station, GRANDE MAISON, 11 appartements, complètement remise à neuf et meublée à vendre \$3,000.00 à bonnes conditions. Convenable pour maison de pension ou 2 logements.

**POUDRE A COQUERELLES MYSTERIEUSE**

Détruit dans une seule application les coquerelles.

En vente partout 25, 50 et 1.00

REFLEXIONS ET SUGGESTIONS COMMERCIALES

Par M. J.-W. Cyr

Une fois de plus les membres de la Chambre de commerce ont bien voulu me faire l'honneur de m'élire leur président. Je les remercie pour cette marque de confiance et d'estime que j'apprécie hautement, quoique j'aurais voulu que cette charge fût confiée à un marchand. Mais devant le devoir à accomplir, il faut s'oublier pour le bien général de notre ville, et ne pas reculer devant l'organisation qu'il faut mener à bonne fin.

Que 1934 soit l'année où l'on devra rallier plus que jamais toutes les bonnes volontés et unir nos forces intellectuelles, pour réussir au gré des vœux légitimes de nos commerçants, qui ont subi si rudement les effets de cette crise, qui tend heureusement à disparaître graduellement.

Plus que jamais, il faut l'union, la coopération, l'esprit de sacrifice, l'entente et beaucoup de dévouement pour surmonter les difficultés qui nous restent à aplurer ou à faire disparaître. Mais soyons confiants, avec le concours des intéressés et par un travail persévérant et bien organisé, nous pouvons venir à bout de tout si nous savons vouloir avec détermination. Ainsi nous verrons se réaliser nos ambitions.

Les officiers de la Chambre de

Prévenez les rhumes

par ce moyen sûr



AVANT de vous mettre au lit, respirez un peu de Gelée de Pétrôle "Vaseline" par les narines. Elle lubrifie les délicates membranes du nez, protège contre les germes de rhumes, apaise l'irritation et la siccité. Dégage les conduits embarrasés. Parlez-en à votre médecin. Prenez par la bouche, la "Vaseline" calme l'irritation de la gorge et soulage l'enrouement. Inspirez et parfaitement pure. Les enfants ne se refusent pas à en prendre.

AVANT de vous mettre au lit, respirez un peu de Gelée de Pétrôle "Vaseline" par les narines. Elle lubrifie les délicates membranes du nez, protège contre les germes de rhumes, apaise l'irritation et la siccité. Dégage les conduits embarrasés. Parlez-en à votre médecin. Prenez par la bouche, la "Vaseline" calme l'irritation de la gorge et soulage l'enrouement. Inspirez et parfaitement pure. Les enfants ne se refusent pas à en prendre.

Vaseline MARQUE DÉPOSÉE

commerce, comptent sur l'appui loyale de tous les membres à leurs assemblées régulières de chaque mois, alors que toutes suggestions seront toujours considérées et étudiées par les divers comités, qui s'efforceront de trouver une solution pratique et équitable à toutes les questions soumises à leur considération.

Je fais un chaleureux appel à tous les hommes d'affaires pour qu'ils deviennent membres de la "Chambre de Commerce" de Saint-Jérôme. Ils trouveront la souvent l'occasion d'étudier leur profession pour mieux l'aimer et en tirer un meilleur profit. Il y a de leur intérêt, et le coût d'admission est bien minime comparé aux bons résultats à en retirer.

Notre chambre de commerce est telle qu'on la conçoit chez nous et telle qu'on veut la réaliser ses fondateurs: Une association d'hommes d'affaires pour veiller aux intérêts du commerce de notre ville. Elle ne reconnaît aucun parti politique, ne subit le contrôle d'aucun groupe. Toutes sortes de questions intéressantes y sont discutées et tous peuvent contribuer à la solution des problèmes soumis pour étude.

En écrivant ces lignes, je ne me suis proposé qu'un but: celui de démontrer aux commerçants et hommes d'affaires de notre ville qu'ils doivent s'unir à la Chambre de Commerce de notre ville, s'ils veulent mieux et plus avantageusement sauvegarder leurs véritables intérêts matériels. Car il ne faut pas oublier que tous nos intérêts doivent être protégés et qu'il faut s'entendre et se bien comprendre pour faire valoir l'intérêt général.

Inutile de vous prêcher l'union.

L'UNION FAIT LA FORCE

Marchands et hommes d'affaires en général, vous en reconnaissez tous la nécessité, surtout aux moments difficiles où il faut se liguer pour plus et mieux se protéger, se grouper et lutter par des moyens efficaces, légitimes contre les exploitateurs et ceux qui tentent par toutes sortes de détours de s'accaparer le commerce de Saint-Jérôme à votre détriment.

Le but de la Chambre de Commerce est toujours d'aider au relèvement et à la protection du commerce par une activité soutenue, afin de conserver chez nous l'esprit de coopération et par là préconiser l'avantage l'achat chez nos marchands locaux, plutôt que de dépenser son argent à l'étranger, bien souvent en achetant des marchandises sans en connaître ni la véritable valeur, ni la qualité parfois douteuse, pour un prix demandé bien souvent trop élevé.

Lors du centenaire de Saint-Jérôme qui sera fêté cette année, comme il sera beau et qu'il fera bon aux anciens de chez nous, de constater l'harmonie, l'entente et le concours de toutes les classes pour contribuer au développement de notre ville. Il appartient à tous de faire sa part pour démontrer le progrès intense de notre ville, afin d'affirmer à nos nombreux visiteurs l'esprit social qui nous anime et l'intérêt que l'on porte à l'avancement et au développement de Saint-Jérôme par une même mentalité, les mêmes aspirations et l'ambition soutenue qui doit encourager tous ceux qui peuvent et qui veulent contribuer au progrès marquant de notre ville.

Faisons en sorte que les visiteurs étrangers admirent les beautés de notre ville, que les anciens Jérômains soient de nouveau chez eux, afin qu'ils rapportent une impression favorable et qu'ils parlent toujours avec avantage de leur ancien pays. A tous montrons-nous ce que nous sommes et ce que nous aspirons à devenir.

De plus la célébration du centenaire de Saint-Jérôme nous fournit l'occasion d'organiser un bureau de renseignements commerciaux; il y va de l'intérêt du commerce, d'avoir un bureau d'informations pour répondre aux demandes des visiteurs et des touristes nombreux que nous aurons durant ces jours, de même que durant toute la belle saison.

Je pourrais bien encore attirer votre attention sur certaines questions importantes, mais je me réserve de vous les soumettre chaque semaine dans L'Avenir du Nord où l'on a bien voulu m'allouer un coin pour certaines réflexions et suggestions commerciales.

Alors, Messieurs les professionnels, commerçants et hommes d'affaires, venez grossir nos rangs, venez donner vos noms, venez secondar nos efforts et tout en travaillant pour la sauvegarde de vos intérêts, vous aiderez et accomplirez un devoir social envers votre ville en contribuant au développement du commerce de chez nous. Soyez les bienvenus.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Cour Supérieure Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No. 5070. GONZAGUE VAILLANCOURT, de Sainte-Thérèse, dit district, demandeur;

vs OVILA HOGUE, du même lieu, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, l'immeuble suivant, savoir:

Un emplacement situé dans la ville de Sainte-Thérèse-de-Blainville, comté de Terrebonne, faisant partie de la terre connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Thérèse-de-Blainville, sous le numéro cent quinze (Pt. 115) étant dit emplacement de forme irrégulière et mesurant environ cent quinze pieds (115) de largeur en front sur la rue Blainville sur une profondeur de cent quarante (140) pieds dans la ligne de division côté est, entre Jérémie Deschambault ou représentants, Ernest Dubois, et partie du dit No 115 et deux cent vingt (220) pieds dans l'autre ligne, côté ouest; tel que elos et décrit à l'acte enregistré sous le No 22581 et donné par Dame Octavie Thibault à demoiselle Amanda Filon, suivant acte enregistré sous No 43467 — avec maison et autres bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique dans la ville de Sainte-Thérèse-de-Blainville, district de Terrebonne, le VINGT-ET-UNIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-quatre, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 7 mars 1934.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Cour Supérieure Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No. 4983. ALEXANDRE VENNE, de la ville de Terrebonne, district de Terrebonne, demandeur;

vs DAME MALVINA PERRON, veuve de feu Louis Brière dit Fournier, du même lieu, défenderesse.

Comme appartenant à la dite défenderesse, l'immeuble suivant, savoir:

Un emplacement de forme irrégulière à démembrer du lot de terre, portant le numéro officiel quatre-vingt-seize, (No 96) de la ville de Terrebonne, au dit cadastre hypothécaire, et renfermé dans les bornes suivantes: en front, par la rue du Pont, où le dit terrain a trente-sept pieds de largeur, en arrière par le lot numéro quatre-vingt-dix-neuf, où la largeur est réduite à trente et un pieds, joignant du côté est les lots Nos 97 et 98 et du côté ouest partie du lot No 96 — et avec maison et autres bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de la ville de Terrebonne, district de Terrebonne, le VINGT-ET-UNIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-quatre, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 9 mars 1934.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Cour Supérieure Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No. 5097.

ANELA alias ANGELA THUSTAK-KEVICH, de Sainte-Sophie de La-Croix, dit district, demanderesse;

vs RICHARD ALLEN, Jr., du même lieu, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur l'immeuble suivant, savoir:

Deux lots de terre situés en la paroisse de Sainte-Sophie, comté et district de Terrebonne, connus et dési-

gnés au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, sous les numéros deux cent vingt-huit et deux cent vingt-neuf (Nos 228 et 229) — avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale catholique de Sainte-Sophie-de-La-Croix, district de Terrebonne, le DIX-NEUVIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-quatre, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 12 mars 1934.

FIERI FACIAS DE TERRIS Cour de Magistrat pour le district de Terrebonne.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No. 2818.

LES CURE ET MARGUILLIERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-JEROME, dit district, demandeurs;

vs HENRI PERRON, de la ville de Saint-Jérôme, dit district, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, l'immeuble suivant, savoir:

Un immeuble connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme, comme faisant partie du numéro un (P-1) — avec les bâtisses dessus érigées, moins les parties vendues suivant titres enregistrés au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne.

Pour être vendu à mon bureau d'affaires, dans la ville de Saint-Jérôme, dit district, le DIX-SEPTIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-quatre, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 13 mars 1934.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Cour Supérieure Canada.

Province de Québec, District de Terrebonne, No. 4262.

DAME BRIGITTE ROBIN, dit LA-POINTE, de Saint-Jérôme, dit district de Terrebonne, demanderesse;

vs HENRI LAUZON et al., ex-qualité, de Montréal, défendeurs.

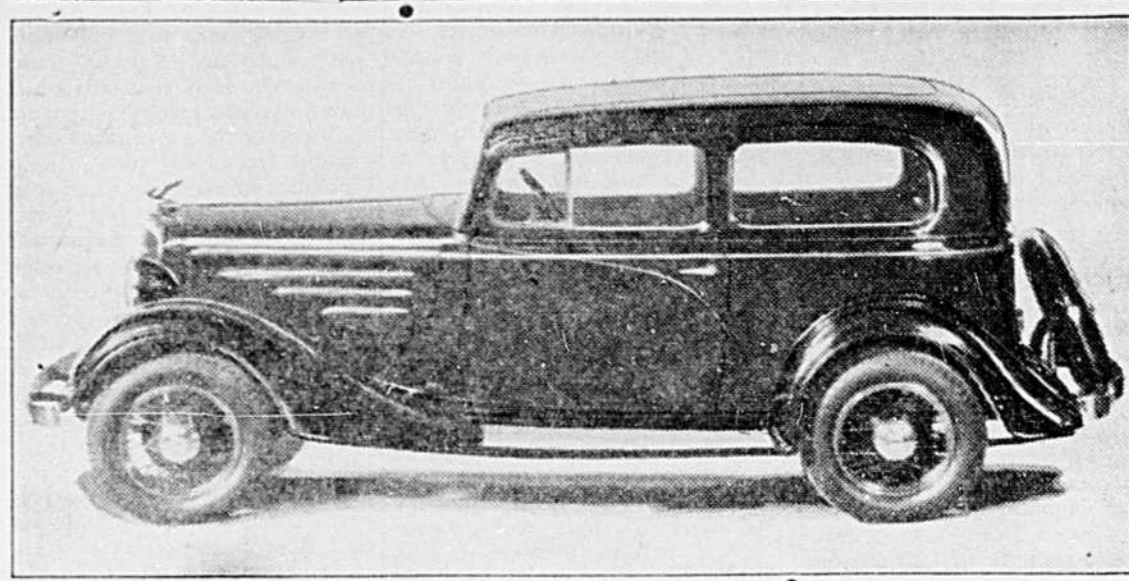
Comme appartenant aux dits défendeurs es-qualité, les immeubles suivants, savoir:

1. Un emplacement composé du lot connu et désigné sous le numéro neuf de subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatre et des lots connus et désignés sous le numéro un et deux de la subdivision officielle du lot numéro deux cent quatre-vingt-quatre-A des plans et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme, (Nos 284-A-1 et A-2) — avec les bâtisses dessus érigées.

2. Un autre emplacement connu et désigné sous le numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatre-A (No 284-A-3) desdits plans et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme — avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à mon bureau d'affaires au Palais de Justice dans la Ville de Saint-Jérôme, dit district, le VINGT-QUATRIEME jour d'AVRIL, mil neuf cent trente-quatre à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme le 21 mars, 1934.



LE CHEVROLET SIX REGULAR DE 1934

Le Chevrolet Six Régulier pour 1934, le moins cher de tous les autos canadiens, et cependant très semblable au fameux Maître Six, vient d'être annoncé par la General Motors Products of Canada, Limited.

Le Six Régulier a un empattement de 107 pouces, des carrosseries Fisher plus longues et plus larges, ainsi qu'un moteur amélioré de 60 chevaux-vapeur.

Il ne manque pas de ressemblance avec le Maître Six dont il a le radiateur incliné, les ouvertures horizontales dans le capot, les garde-boue drapés qui sont prolongés au-dessus des pneus et couvrent la construction du châssis. Les nouvelles carrosseries Fisher ont l'exclusive Ventilation Fisher Sans Courants d'Air, ainsi que de nombreuses caractéristiques de confort et de luxe.

Etant le moins cher des autos, étant très économique en matière d'opération et d'entretien, le nouveau Six Régulier est tout désigné pour les grands propriétaires d'automobiles et les voyageurs de commerce. Il constitue un compagnon idéal du Maître Six pour les acheteurs qui désirent un auto bien construit et économique sans dépen-

ser beaucoup d'argent. Les modèles sont les suivants: un coach régulier à cinq places; une routière à quatre places, avec siège extérieur; un coach spécial à cinq places et un coupé à deux places.

Le Chevrolet Régulier est construit avec la plus grande mesure possible de matériaux canadiens. Toutes les voitures portant le nom de Chevrolet sont construites avec les mêmes matériaux, la même précision et la même main-d'œuvre, sur les mêmes lignes de fabrication et d'assemblage de la General Motors of Canada, Limited.

Depuis nombre d'années, les ressources techniques de Chevrolet ont été appliquées au perfectionnement au moteur à soupapes en tête, et comme résultat, le moteur Chevrolet à soupapes en tête de 1934 est le plus efficace et le plus économique que Chevrolet ait encore produit. Comme tel, il est d'une technique bien supérieure à tous ceux du domaine des bas prix. Parmi les caractéristiques qui sont à la base de cette excellence, nous trouvons la nouvelle tubulure d'admission et le carburateur perfectionné, le nouveau thermostat contrôlant la chaleur, les quatre montants coussinés et équilibrés, etc. Le moteur développe 60 chevaux à 3,000 r.p.m. et se distingue par la souplesse de son accélération à toutes les vitesses.

Le Sélecteur Octane est une autre caractéristique du Chevrolet Six Régulier. Ce dispositif permet l'usage de toutes les sortes de gazolines, avec un maximum de rendement de chacune, et cela, sans changement.

Les freins sont du type Huck, et la surface de freinage a été accrue. La voie des roues avant et arrière est maintenant de 56 pouces. La construction de l'assemblage avant est plus stable qu'auparavant.

Les Carrosseries Fisher 1934 du Chevrolet Six Régulier ont subi nombre de perfectionnements qui contribuent tous à augmenter la force. L'on a mis une gouttière au sommet des deux portes avant, juste au-dessus des ventilateurs, afin de permettre l'ouverture de ces derniers, sans danger de laisser entrer la pluie quand il fait mauvais. Les ventilateurs peuvent ainsi être ouverts de deux trois pouces en toute sécurité. Le ventilateur sur le dessus du capot ouvre maintenant du côté du pare-brise, ce qui améliore la ventilation à cet endroit.

Cette voiture bas prix possède plusieurs caractéristiques de luxe: l'abat-jour ajustable en avant ou de côté; le rétroviseur; l'essuie-glace du pare-brise; le plafonnier, et une poche dans la porte. Les modèles fermés ont une antenne de radio.

Advertisement for Turret Cigarettes. Includes text: 'Plus de Tabac pour votre Argent', 'et des "Mains de Poker", en plus, avec le TURRET "FINE CUT"!'. Features an image of a Turret cigarette pack and a hand holding a card. Text continues: 'Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES TURRET "FINE CUT" COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER" Imperial Tobacco Company of Canada, Limited'.

Advertisement for Black Horse Beer. Features an image of a black horse and text: 'BIERE BLACK HORSE DAWES'.

L'ANNONCIATION — Mlle Annette Riopel est chez sa mère pour quelques jours. — M. et Mme L. O'Neil sont allés rejoindre leurs enfants en vacances à Buckingham. — M. Carpentier est le remplaçant de M. L. O'Neil qui est en vacances. — Mlles Annonciata Lalonde et Simonne Bertrand, du pensionnat de Nominique, sont en vacances dans leurs familles. — M. Wilbrod Valade, de S. Joyite, est dans sa famille pour quelques jours. — Mlle Cécile Raymond, institutrice, a passé ses vacances de Pâques à Montréal. — M. le docteur et Mme Côme Cartier recevaient pour les vacances de Pâques leurs enfants: le docteur Jacques Cartier, de l'Hôpital Sainte-Justine, Paul, du Collège Jean de Bréboeuf, et Henriette, du couvent de Saint-Laurent. — Mlle Orise Bélsis, de Labelle, est en promenade chez son frère.

LA TUBERCULOSE dans le meilleur intérêt du malade mais aussi qu'il sert essentiellement à prévenir une plus large diffusion de la maladie. Aussi, personne ne doit négliger une toux persistante, ni une sensation de fatigue. Il faut en rechercher la cause. Le meilleur moyen d'y arriver c'est d'avoir chaque année un examen médical complet. Rechercher ainsi les premiers symptômes de danger et l'existence de quelque maladie ne concerne pas seulement chacun d'entre nous en particulier, mais intéresse aussi tous ceux avec qui l'on vit et l'on travaille. Le diagnostic précoce, c'est l'assurance de la guérison sans risque pour les autres; le diagnostic tardif, c'est une guérison bien plus difficile à obtenir en faisant courir du danger aux autres. DEVIENEZ Quel est le comble de la soif? Boire les paroles de quelqu'un. Quel est le comble de la tendresse? Embrasser l'horizon. Quel est le comble de l'envie? Être jaloux de sa langue parce qu'elle est logée dans un palais.

Advertisement for Canadian National train service. Text: 'MONTREAL Par le train régulier - Vendredi, 20 avril ALLER ET RETOUR - PRIX RÉDUITS St-Jérôme - .75 Shawbridge - .85 St-Sauveur - .95 Morin Heights - \$1.05 Retour jusqu'au mardi, 24 avril Renseignements complémentaires des agents du CANADIEN NATIONAL'.

Advertisement for Magic Baking Powder. Text: 'ON N'Y GAGNE JAMAIS A RISQUER L'USAGE D'UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE. AVEC MOINS DE 1c DE "MAGIC", VOUS CUISEZ UN BEAU GROS GATEAU.' Includes an image of a Magic Baking Powder tin.

Advertisement for Sultana. Text: 'MINE A SULTANA POELE Une touche de SULTANA sur votre poêle, quelques frottements rapides et vous avez un poli brillant et durable qui réjouira votre coeur.' Includes an image of a Sultana product.

**ME L.-G. PREVOST**

Le poste d'avocat chargé des affaires légales du district de Québec au Contentieux du Pacifique Canadien, rendu vacant il y a près de trois mois par la mort de M. Rodolphe Paradis, sera rempli par M. L.-G. Prevost, C.K. qui fait partie de cet important service de la compagnie de chemin de fer depuis déjà plusieurs années. Cette promotion, qui date du 1er avril a été annoncée aux bureaux de la gare Windsor par M. W.-H. Curle, avocat en chef du Pacifique Canadien. Elle honore un des nôtres qui a su s'affirmer par ses talents et s'imposer à l'appréciation de ses supérieurs, avec le résultat que ceci n'hésite pas aujourd'hui à lui confier ce poste de haute responsabilité.

M. L.-G. Prevost est très avantageusement connu dans le nord légal de la métropole. Fils de feu le Dr Wilfrid Prevost, autrefois de Saint-Jovite, petit-fils de l'honorable Wilfrid Prevost et neveu de l'honorable Jean Prevost, M. Prevost naquit en 1895. Il compléta ses études classiques au collège de l'Assomption et fit ses études de droit à l'université McGill. Il fut admis au barreau en 1917, il s'enrôla dans l'armée canadienne et servit outre-mer jusqu'à l'armistice, alors qu'il obtint son congé des autorités militaires. Il alla suivre une série de cours à l'université d'Oxford, en Angleterre.

Revenu au Canada en 1919, M. Prevost entra à l'étude White & Buchanan, à Montréal. Il fut ensuite attaché au contentieux de la cité, durant deux ans avant de passer au contentieux du Pacifique Canadien en juillet 1922, à titre d'adjoint. Depuis, M. Prevost fut souvent chargé de causes importantes, particulièrement devant la Commission des chemins de fer, où il dut fréquemment représenter sa compagnie. Il aura désormais la direction des causes concernant le district de Québec, fonctions que remplissait depuis nombre d'années feu Rodolphe Paradis, décédé presque subitement au commencement de janvier dernier.

M. L.-G. Prevost fut créé conseil du roi en 1932. Il fait partie de plusieurs clubs et organisations sportives.

Nous offrons à Me L.-Gonzague Prevost nos plus sincères félicitations.

**LE COIN DE "LA TERRE"**

**DOMMAGES**

C'est ordinairement durant mars et avril que les arbustes, les plantes vivaces, les rosiers, les talles de framboisiers, le blé d'automne et autres choses qui passent l'hiver dans le sol canadien, sont les plus endommagés. Contrairement à l'opinion courante, ce ne sont pas les froids rigoureux de janvier et de février, (bien que cette année dans l'est du Canada au moins, le froid aurait été suffisant pour faire dommage) qui causent le trouble, mais plutôt le dégel suivi de nouvelles gelées et les vents secs du commencement du printemps. Durant les

belles journées, les germes commencent à pousser, la sève monte des racines, mais le soir la gelée se fait sentir de nouveau et c'est ainsi que les dommages se font. Les tiges se brisent, les boutons de fleurs des arbres fruitiers gèlent, le gazon et les plantes vivaces sortent de terre leurs petites racines brisées et exposées au vent destructeur. On conseille de recouvrir ces plantes de neige, de paille, de feuilles, surtout dans les endroits plus au sud où la différence de température entre nuit et midi se fait plus sentir. Cette sorte de protection devra demeurer jusqu'à ce que cette période de gelée soit passée et ensuite enlevée graduellement. Toutefois, elle ne devra pas demeurer trop longtemps parce qu'elle retarderait la croissance des plantes.

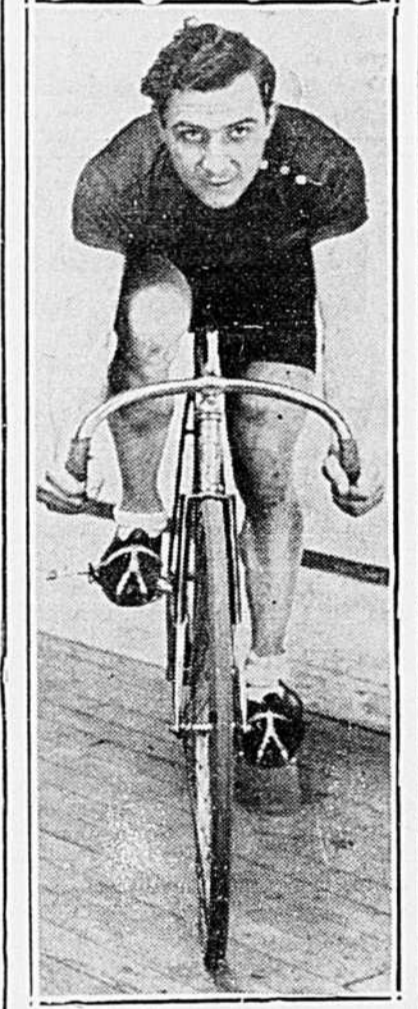
**COUCHES-CHAUDES**

La meilleure manière de commencer les semences à l'intérieur est de semer dans une couche-chaude; quoique lorsque l'on ne requiert que quelques plantes de chaque variété, une boîte placée dans une fenêtre ensoleillée est suffisante. Une couche-chaude consiste seulement d'une fenêtre à chassis posée sur une charpente en bois d'environ 18 pouces de hauteur contenant deux pouces de belle terre sur une couche de frais fumier de cheval, puis un peu de paille. En plein air et faisant face au sud, creuser une fosse de la même dimension que la fenêtre et d'un pied de profondeur. Dans cet espace, placer le fumier. (Si la gelée empêche le creusage, entasser sur le sol.) La couche de fumier doit être de 18 pouces d'épaisseur et bien pressée, la charpente la maintient en place. Recouvrir de deux pouces de terre légère, de préférence mélangée d'un peu de sable. Le chassis est ajusté et doit être élevé d'environ 9 pouces au-dessus du sol à l'avant et de 15 pouces à l'arrière pour permettre à la pluie de descendre et aux rayons de soleil de bien pénétrer à l'intérieur. Au commencement, le sol chauffera

température sera descendue à environ 80 degrés, la chaleur convenable. Les journées plus chaudes, il sera nécessaire d'aérer en levant le chassis d'un pouce, plus ou moins. Quand les secondes feuilles apparaissent, éclaircir. Environ trois semaines avant de planter en plein air, les petits plants doivent être transplantés dans un chassis froid. Un chassis froid est la même chose qu'une couche-chaude, la seule différence est qu'il n'y a pas de fumier qui chauffe. Ici, ces plants sont endurcis avant d'être placés à l'endroit qu'ils doivent occuper dans le jardin. Si les semences sont parties dans la maison, la manière de procéder est la même, le fumier n'étant pas nécessaire toutefois. Des boîtes d'environ trois pouces de hauteur sont remplies d'un mélange de sable et de terre légère et placées dans une fenêtre ensoleillée, de préférence là où il y a une fenêtre double pour prévenir les courants froids le soir.

**ALFRED LETOURNEUR**

Letourneur, brillant coureur cycliste de France et probablement la plus fameuse contribution au sport des courses de six jours que ce pays ait faite, a été dans le passé l'une des figures les plus populaires sur les pistes de courses de Montréal. Possédant une grande vitesse et une endurance phénoménale, Letourneur forma avec DeBaets l'équipe originale des "Diables Rouges" et gagna la course du mois d'avril dernier. Ils se séparèrent à la course de l'automne et neurent pas de



**ALFRED LETOURNEUR**  
Un des membres originaux de l'équipe des "Diables Rouges" des courses de six jours, qui sera l'un des partants dans la prochaine course de Montréal du 16 au 21 avril.

succès, car Letourneur en compagnie de Lepage, de Montréal, finit seulement en troisième position en arrière de Gadou, Bartel et Peden-Audy. Cependant, Letourneur et Lepage gagnèrent la course de Toronto et ce printemps à New-York. Letourneur finit en quatrième position après Brocardo-Gumbetièrre, DeBaets-Thomas, et Reholi-Severigni. Letourneur formait équipe avec Schon la nouvelle sensation allemande et ils ne furent battus que par trois tours. Ils finirent un tour en avant de la puissante combinaison Peden-Georgetti laquelle était favorite pour gagner la course.

**RHUMES des BÉBÉS**  
**Soulagés!**

Les bébés souffrent aisément le rhume. Voici ce que dit Mme Russell Ward, de Hilton Beach, Ont.: "Au moindre symptôme de rhume, je donne des Tablettes Baby's Own et toujours avec de bons résultats". Des milliers de mères font la même chose, non seulement pour les rhumes, mais aussi pour la mauvaise digestion, la constipation, les troubles de dentition, les dérangements d'estomac, etc. Les Tablettes Baby's Own soulagent sûrement les troubles ordinaires des bébés. Prix, 25c.

**TABLETTES-BABY'S OWN**  
du Dr. Willam

**COLONNE PAROISSIALE**

**MOIS DE MARS**

**NAISSANCES:**

- 1er M.-Thérèse-Suzanne, enfant de Joseph Deschamps et Marguerite Oumet.
- 3 J.-Wilfrid-Réal, enfant de Ernest Fugère et Irène Chartrand.
- 5 J.-Arthur-Lucien-Louis-Philippe, enfant de L.-Philippe Desjardins et Cécile Lapointe.
- 6 J.-Gaston-Réjean, enfant de Chs-Auguste Forget et Florina Bohémier.
- 6 J.-Georges-Aimé, enfant de Camille Desjardins et Lucienne Monette.
- 6 M.-Claire-Lise, enfant de Adélarid Ouellette et Virginia Johns.
- 7 J.-Isidore-Réjean-Réal, enfant de Jules-Edouard Paquin et Cécile Morand.
- 10 M.-Reine-Henriette-Madeleine, enfant de Henri Groulx et Germaine Couillard.
- 11 M.-Jeane-Germaine, enfant de Zénon Dagenais et Marie-Anne Lécuyer.
- 11 M.-Rita-Denise, enfant de Edouard Traversy et Emilia Saint-Jean.
- 13 J.-Léonidas-Lindsey, enfant de Maxime Dagenais et Florence Bertrand.
- 14 M.-Thérèse-Alexandrine, enfant de Arthur Tremblay et Germaine Fournelle.
- 14 Hercule-Pierre-Hubert-Roger, enfant de Honorius Leblanc et Alida Auclair.
- 15 M.-Alina-Juliette-Louise, enfant de René Lemay et M. Cécile Lauzon.
- 16 Roméo-André-Louis-Georges, enfant de Napoléon Saint-Aubin et Albertine Piché.
- 18 M.-Claire-Aline-Laura, enfant de Horace Limoges et Eva Constantin.
- 19 J.-André-Dieudonné, enfant de Honorius Cloutier et Agnès Valiquette.
- 20 M.-Denise-Andrée, enfant de Philippe Mireault et Anna Laliberté.
- 20 J.-Wilfrid-Guy-René, enfant de Wilbrod Plamondon et Germaine Beauchamp.
- 21 M.-Lucile-Roland, enfant d'Achille Lebeau et Emilia Racine.
- 22 M.-Hélène-Denise, enfant de Jean-Baptiste Gauthier et Irène Huot.
- 23 J.-Pierre-Paul-Camille, enfant de Donat Richer et M.-Anne Brière.
- 23 J.-Léo, enfant de Donat Courso et Pauline Lebeau.
- 23 M.-Renée-Germina-Léona, enfant de Emile Aubin et Bertha Prud'homme.

- 26 J.-Edouard-Jacques-Claude, enfant de Edouard Vermette et Yvonne Brunet.
- 27 J.-Julien-Lucien-Rémi, enfant d'Edouard Gingras et Léontine S.-Louis.
- 27 J.-Bernard-Rosaire-Jacques, enfant de Delphis Prud'homme et Flore Forget.
- 28 M.-Adrienne-Marguerite, enfant d'Aldéric Charbonneau et Gertrude Paquette.
- 1er avril J.-Philippe-Sylvio-Edmond, enfant de Guillaume Richard et Alzérie Parslow.

**DECES**

- 6 Dame Alphonse Motte, née Angéline Legault, 84 ans.
- 6 Wilfrid Morand, 64 ans.
- 6 Dame Antoinette Alarie, née Rose-Anna Charron, 49 ans.
- 7 Marie-Claire Cyr, 8 mois.
- 11 Marguerite-Lisette Leblanc, 21 jours.
- 12 Thérèse Filion, 23 ans.
- 14 Jérôme Guénette, 70 ans.
- 14 Fernand Paul-E. Plouffe, 26 jours.
- 15 Dame Joseph Morand, née O-nésime Chartrand, 80 ans.
- 18 André Wilson, 12 ans.
- 26 Dame Raymond Boiteau, née Tersile Lasablonnière, 87 ans.
- 27 Jacques-Emmanuel Lebeau, 8 ans.
- 29 Marie-Lise Gauthier, 3 ans.
- 30 Dame Vve Louis Leblanc, née Virginie Paquette, 86 ans.

**NECROLOGIE**

**DECES DE MME ARTHUR LANTHIER**

— Le 30 mars dernier, est décédée à Montréal, Madame Arthur Lanthier, née Bernadette Labelle, âgée de 47 ans. Madame Lanthier était la fille de M. Elie Labelle, ancien citoyen bien connu de notre ville. Mlle Labelle était aussi une ancienne employée des magasins J.-D. Guay, à Saint-Jérôme. Madame Lanthier laisse dans le deuil son époux, M. Arthur Lanthier, 8722 Boyer, Montréal, quatre enfants: trois garçons et une fille, un frère de Montréal, M. Jules Labelle, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, dont M. André Lanthier, employé à la Eagle Lumber, de Saint-Jérôme. Le service funèbre fut chanté à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus et l'inhumation eut lieu à Saint-Jérôme lundi dernier le 2 avril. L'Avenir du Nord offre à la famille si éprouvée ses sincères condoléances.

**CONSEIL MUNICIPAL**

Session du 3 avril 1934. Présents: M. le maire Alfred Cherrier, MM. les échevins A. Filion, Dr R. La-pointe et J.-A. Lessard. Attendu qu'à certaines époques de l'année le débit des sources alimentant le système d'aqueduc de la ville n'est pas suffisant et ne peut fournir à la consommation, qu'il devient nécessaire de se servir de l'eau de la rivière et que, pour se conformer aux exigences du département d'hygiène provincial et protéger la population en lui fournissant une eau salubre, il est de toute importance que l'eau de l'aqueduc soit chlorée; le président de la commission d'aqueduc et l'ingénieur sont autorisés à faire l'achat d'un appareil de chloration lequel pourra être mis en opération en cas d'accident ou de défaut de service qui pourraient arriver à l'appareil déjà installé. Toute soumission pour la construction du système d'alarme intérieur de la ville pour protection contre l'incendie devra être adressée au bureau du greffier de la ville avant le 16 avril 1934 à 8 heures du soir et devra être accompagnée d'un dépôt de \$2,000.00 en garantie.

**RECETTE POUR BIEN S'ENTENDRE**

Le journal La Française reproduisait dernièrement un amusant écho susceptible d'intéresser fort les jeunes ménages. Il s'agit d'une série de conseils dont l'auteur serait, paraît-il, un très grave magistrat soucieux de voir diminuer le nombre des divorces pour incompatibilité d'humeur. Voici les "nouveaux commandements":

- POUR LE MARI**
1. Ayez la générosité de vos moyens.
  2. Ne vous mêlez pas du ménage.
  3. Soyez gai. Rien ne porte plus sur les nerfs d'une femme fatiguée que la rentrée d'un mari taciturne.
  4. Traitez votre femme avec égards.
  5. Soyez aimable.
  6. Ne la grondez pas.
  7. Soyez bon et juste envers vos enfants.
  8. Ne prenez jamais de pensionnaire.
  9. Soignez votre tenue et soyez toujours propre.
- POUR LA FEMME**
1. Ne soyez pas extravagante.
  2. Tenez votre maison bien propre.

3. Ne vous laissez pas aller à perdre tout charme et tout attrait.
4. ... Mais ne cherchez pas, non plus, à attirer l'attention des autres hommes.
5. Ne vous opposez pas à la discipline du père à l'égard de ses enfants.
6. Ne parlez pas toujours d'histoire de concierges.
7. N'écoutez ni les voisins, ni les amis, quand il s'agit de votre intérieur.
8. Ne diminuez pas votre mari.
9. Souriez, soyez attentive. Une jeune femme indifférente est souvent remplacée par une femme ardente.

**DE PLUS EN PLUS HAUT**

Jacques. — J'ai vu un avion qui volait si haut qu'on aurait dit un petit oiseau. Lulu. — Et moi, j'en ai vu un qui volait si haut qu'on ne le voyait pas.



**DU SERVICE GOOD YEAR PARTOUT OU VOUS ALLEZ**

Quand vous voyez l'enseigne "Goodyear," c'est là où il faut aller pour avoir un bon service sur vos Pneus. Vous y trouverez des hommes d'expérience pour donner des conseils.



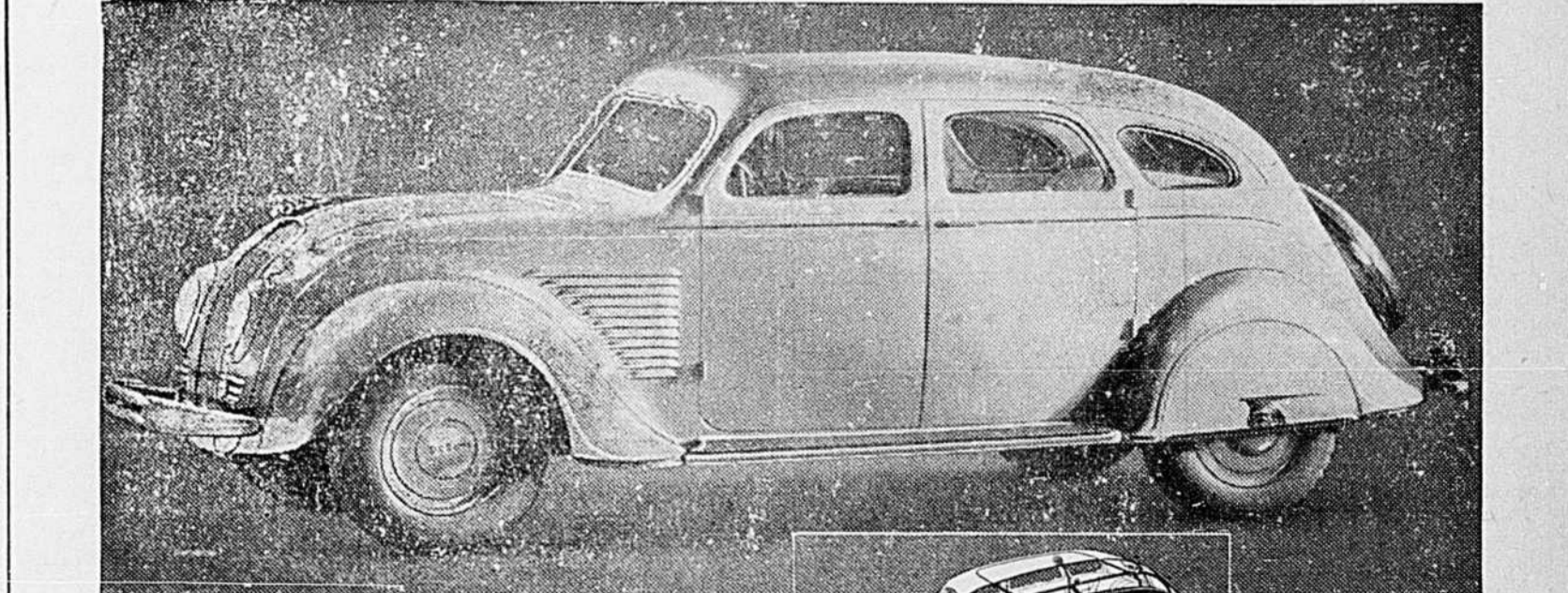
Grandeur 4.50 x 21	9.86	Grandeur 5.00 x 19	11.75
Grandeur 4.75 x 19	10.88	Grandeur 5.25 x 18	13.22

Taxe incluse

**Garage E. Giroux**  
Coin Labelle et St-Sauveur  
SAINT-JEROME



**Le De Soto Airflow . . . Sensation des Expositions . . . En Montre Aujourd'hui!**



**Veillez voir l'auto dont on parle le plus au Canada . . . Faites votre première "Promenade Flottante"**

**PLUS** émouvant que le cinéma... plus poignant qu'un roman! Pourquoi? Non pas seulement parce que c'est un nouveau modèle. Mais parce que c'est une nouvelle manière de voyager... c'est-à-dire l'abandon définitif de la tradition attachée à la "voiture sans cheval" qui régna pendant trente ans. Peut-être êtes-vous un fervent de l'automobile. Peut-être aussi que vous ne songez nullement à acheter une nouvelle voiture. Peu importe. Allez voir le De Soto AIRFLOW tout comme s'il s'agissait d'un aéro-drome... vous en aurez pour tout ce que votre imagination peut donner. Amenez votre famille et vos amis. Voyez comment trois peuvent rouler dans le siège avant. Essayez ces banquettes encastrées dans le chromium. Voyez comment, pour la première fois, et chassis et carrosserie sont fondus en une unité toute d'acier. Vous verrez des douzaines d'autres caractéristiques uniques. Il y a un Salon DeSoto dans votre voisinage. Rendez-vous y dès aujourd'hui. Faites-en l'essai.

(Ci-dessous) Le De Soto Airflow est construit tout d'UNE PIÈCE, châssis et carrosserie formant une unité toute d'acier... 40 fois plus robuste que les constructions ordinaires. Vous êtes en sûreté sur tous les coins.

(A droite) Roulement doux sur la banquette arrière. Lisez votre Journal à 80 milles à l'heure.

**AUGUSTE LORRAIN, SAINT-JEROME**

**ESSAYEZ**  
**Le Nouveau "QUIDOZ"**  
chez votre marchand  
**Le piano garanti pour la vie**

Finis en ivoire français nouveau genre. Le résultat d'au-delà d'une année de travail.

Écrivez pour catalogue de l'an 1934

**Julien Quidoz Pianos**  
MANUFACTURIERS  
SAINTE-THERÈSE, P. Q.  
Maison fondée en 1891

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT - BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
Raymond Raymond
Avocat et Procureur
287, LABELLE, ST-JEROME
Jmédi et dimanche à Sainte-Agathe

LE CENTENAIRE DE SAINT-JEROME

Une importante réunion du comité du Centenaire de Saint-Jérôme a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de ville. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Le président du comité a fait un rapport succinct du travail accompli jusqu'ici par le Conseil exécutif. Puis un programme des fêtes projetées pour les 2 et 3 septembre prochain a été soumis à l'assemblée qui l'a adopté. On procéda ensuite à la formation de neuf comités qui se partageront la tâche d'organiser les fêtes du centenaire. Nous donnerons, la semaine prochaine, un compte rendu complet de la réunion d'hier soir.

LES STATISTIQUES DE LA PRISON DE SAINT-JEROME

Le shérif J.-W. Cyr vient de publier les statistiques de la prison de Saint-Jérôme. En 1933, 146 prisonniers ont été internés dans la prison du district de Terrebonne, savoir: 136 hommes et 10 femmes, 4 âgés de 14 à 16 ans; 27 de 16 à 20 ans, 25 de 20 à 30 ans, 29 de 30 à 40 ans; 22 de 40 à 50 ans et 3 de plus de 60 ans. On y comptait 4 ouvriers qualifiés, 96 journaliers, 8 domestiques, 2 commerçants, 17 dans leur famille et 3 femmes mariées. Ces prisonniers ont fait 5211 jours de détention dans la prison. 132 étaient tempérants et 14 intempérants. Les délits étaient: 7 assauts, 1 ivresse, 8 ventes de boissons, 11 vagabondage, 4 vols et effractions, 4 vols par serviteurs, 10 autres vols, 54 autres causes, 1 meurtre, 3 incendies. Le plus grand nombre de prisonniers durant l'année a été de 23 hommes et 4 femmes. 18 hommes ont été transférés au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et 1 garçon à l'École de Réforme.

La taxe d'amusements perçue à l'Aréna a rapporté la somme de \$15.66 pour la semaine du 26 au 31 mars.

M. Hervé Thinel, étudiant au Grand Séminaire de Montréal, passe quelques jours chez son père, M. Albert Thinel.

Les élèves de nos couvents et collèges sont revenus reprendre leurs classes interrompues pour les vacances de Pâques.

Plusieurs jeunes Jérômiens et Jérômiennes sont retournées à leur couvent et collège respectif après de joyeuses vacances dans leurs familles.

M. le notaire Brien, de Saint-Sauveur, était de passage à Saint-Jérôme, cette semaine.

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue parmi nous à M. J.-E. Nadeau, anciennement de Montréal. M. Nadeau a acheté le commerce de M. H.-E. Rochon qui continuera d'exploiter avec l'aide de M. Bouchard, ancien employé de M. Rochon.

Un bien douloureux accident est arrivé à l'un de nos concitoyens, M. I. Paquin, laitier. M. Paquin est un cultivateur demeurant "au Cordon". Mardi dernier, en entrant dans son étable, il vit son boeuf détaché. Il voulut lui remettre son attache quand le boeuf subitement enragé, le corna dans la poitrine. Sous le choc M. Paquin tomba à la renverse et alors le boeuf, le frappa de sa tête par tout le corps.

M. Paquin fut trouvé inconscient par les membres de sa famille et transporté jeudi matin à l'Hôtel Dieu où il est mort dans la journée. M. Paquin était âgé de 65 ans.

La Chambre de commerce de Saint-Jérôme a eu sa séance régulière le 4 avril dernier, à laquelle tous les membres furent présents.

M. Isidore Paquin était l'un des citoyens les plus en vue et les plus estimés de notre paroisse. Il fut plusieurs années conseiller municipal.

Nous prions la famille d'agréer nos vives condoléances dans le grand deuil qui la frappe.

Le superbe reposoir du Jeudi Saint était orné de fleurs naturelles. Ces fleurs ont été payées par la population Jérômiennne par le moyen d'une collecte qui a rapporté la somme de \$70.45. Quelques jeunes filles et jeunes garçons se sont occupés de "quêter" pour le reposoir, parmi les employés de nos manufactures seulement.

Avec le "déglacement" des trottoirs, on peut croire que le printemps va venir plus tôt. On ne joue plus, du moins, aux équilibristes sur les trottoirs.

Mlle Germaine Raymond, G.-M., de Montréal, et Mme Alfred Richard, également de Montréal, ont passé les fêtes de Pâques chez Mmes Raymond et Cadieux de S.-Jérôme.

M. Eugène Thomas, garde-chasse de Saint-Rémi d'Amherst, était de passage à Saint-Jérôme, ces jours derniers.

Mlle C. Chalut, coiffeuse, a passé huit jours à Montréal. La semaine dernière elle a assisté aux démonstrations données par la compagnie Belfontaine Ltée. Mlle Chalut reprendra possession de son salon de coiffure le 16 courant. Nous lui souhaitons le meilleur succès.

M. et Mme Paul Langlois, de Montréal, ont passé les fêtes de Pâques chez M. et Mme Joseph Fortier.

M. J.-P. Bélair et Mme Bélair ont fait un séjour de quelques jours à Montréal et à Saint-Eustache.

Nous avons eu de superbes offices de la semaine Sainte. Le sermon de vendredi a été donné par M. l'abbé Mayer sur les Sept Paroles du Christ qui furent chantées par notre chorale.

M. Richer, directeur musical, a fait préparer et exécuter par les membres de sa chorale le programme musical suivant:

Vendredi: Quelques paroles du Christ de Th. Dubois. Solistes: Jean Gascon, E. Vanier, Eug. Richer ainsi que la Chorale paroissiale.

Messe de Pâques: Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei de Salomé; Credo de Pérosi; offertoire: Regina Coeli, Merlier. Solistes: E. Vanier, J. Gascon, G. Michaud et E. Richer.

DEMONSTRATION DU "NU-BACK"

La Maison Castonguay, toujours désireuse d'offrir à sa clientèle des innovations, conviait dans le soubassement de son magasin, mardi, mercredi et jeudi derniers, les dames et jeunes filles de notre ville. Madame Massé, corsetière d'expérience de la "Dominion Corset Co.", donna, mardi et mercredi dans l'après-midi et la soirée, de très intéressantes démonstrations de toutes les formes de corsets et corselettes appelées "Nu-Back" et pouvant convenir à toutes et à chacune. Ces causeries étaient "illustrées" par modèle vivant et toutes pouvaient constater les avantages des nouvelles méthodes employées dans le Nu-Back. Madame Massé s'est tenue à la disposition des personnes qui désiraient un ajustement ou des conseils, relatifs au choix d'un corset.

Près de trois cents dames et demoiselles se rendirent à la maison Castonguay et deux prix de présence furent tirés au sort. Mmes Véronique Lafontaine et Marie-Ange Joly eurent le plaisir de recevoir chacune un drapeau et taies d'oreillers Wabasso, offerts par M. Castonguay.

Tous ces corsets et corselettes, qui ne remontent pas dans le dos, qui sont lavables, dont certains sont faits spécialement pour la soirée, d'autres pour "les temps chauds", quelques-uns enfin pour personnes très fortes, sont en vente à la Maison Castonguay.

M. et Mme Edouard Gingras (née Léontine Saint-Louis) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé sous les noms de Joseph-Julien-Lucien-Rémi. Parrain et marraine, M. Jules Saint-Louis et Mlle Lucienne Gingras, oncle et tante de l'enfant; porteuze Mme Vve Delphis Gingras, sa grand-mère.

M. et Mme René Lemay ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Alma-Juliette-Louise. Parrain: M. Joseph Lemay. Marraine: Mlle Alma Lemay. Porteuze: Mlle Alice Lemay, oncle et tantes de l'enfant.

Le numéro gagnant du sixième et dernier tirage mensuel de la Maison R. Castonguay est 082441. Le numéro d'un des tirages précédents 122447 n'a pas encore été réclamé.

L'honorable juge Louis Courneau présidera le terme de la cour supérieure qui doit s'ouvrir à Saint-Jérôme, le 9 avril prochain et qui durera jusqu'au 20 avril. Une trentaine de causes sont inscrites sur le rôle.

M. Gabriel Gaudry, de Québec, a passé les fêtes de Pâques chez M. et Mme C.-E. Marchand.

Dimanche dernier, M. et Mme René Leclair recevaient à diner M. et Mme Paul-E. Leclair, M. et Mme Jacques Leclair, M. et Mme Lucien Leclair et leur fillelette Monique, M. Fernand Leclair, M. et Mme Alfred Langlois, de Montréal, et leurs trois enfants Denise, Pierrette et Pierre. Le même jour M. et Mme Paul-E. Leclair recevaient les mêmes invités à souper.

ASSURANCES GENERALES

AVIS AUX AUTOMOBILISTES
Cette année, plus que jamais, je vous invite à vous informer de nos prix avant de placer ou renouveler ailleurs vos assurances-automobiles.

Nos taux sont dans les plus bas et DEFIENT toute CONCURRENCE. Réclamations toujours payées sans délai et satisfaction garantie.

J. T. CLEMENT
GERANT DE DISTRICT
178, Ave. Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme
Bureau très responsable et service connu depuis au-delà de 22 ans.

AGENTS AUTORISES
ARTHUR MILLETTE, 714 Labelle Tél. 171
DENIS FARLEY, 25 L'Annonciation 171
GABRIEL DION, 246 Brière 171
ROSAIRE LABELLE, 15 Saint-Jovite 171
ALEXANDRE CHARBONNEAU, St-Jérôme 171
ALPHONSE PAQUIN, Ave. Meunier 426
Mlle AUREOLE LEBLOND, 187 Castonguay 302
Mme J.-E. RAINVILLE, 24 Saint-Joseph 332
Choisissez et donnez-nous toutes vos assurances en toute confiance. Mes agents sont autorisés par mon bureau et sont sous mon contrôle.

MELI-MELO

LES INSULTES DE M. GOBEIL
Son excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a protesté contre les déclarations aussi étonnantes que malséantes faites aux communes par M. Samuel Gobeil, député, de Compton, à propos de l'université de Montréal. Dans une lettre adressée à Mgr Piette, recteur de l'université, Mgr Gauthier dit: "Je ne veux pas rechercher le motif auquel l'on a obéi. Il me suffit pour le moment de regretter que l'on fasse ainsi un tort iméréité à une institution qui a droit, comme les individus, d'être traitée selon les règles de la justice."

La Société des Nations
Le secrétaire général de la Société des Nations a prononcé un discours à la Chambre des communes anglaises le 11 décembre 1933. Parlant du Pacte qui a donné naissance à la Société des Nations, il a dit: "Le Pacte n'abolit pas la guerre. Il ne prétend pas transformer le monde ni changer la nature des hommes ou des États. Il s'efforce de faire ressortir constamment que la paix n'est pas un état surnaturel ou miraculeux qui, une fois établi, dure éternellement. La paix, dans l'esprit du Pacte, consiste à éviter la guerre toutes les fois que cela est humainement possible. En d'autres termes, le Pacte rend aussi difficile que possible aux États de courir le risque d'une guerre ou de le courir avec des chances de succès."

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES
M. G.-E. Marquis, statisticien de la province de Québec, a fait, dernièrement, une conférence sur "les bibliothèques populaires dans le Québec." Nous y trouvons des faits intéressants et d'heureuses suggestions.

Une enquête faite en 1930 révèle que la province de Québec possède 275 bibliothèques. Ce sont, en majorité, des bibliothèques paroissiales sous le contrôle du clergé.

La province compte 21 bibliothèques publiques, dont 11 gratuites et 10 imposant une petite souscription annuelle. De ce nombre sont certaines bibliothèques spécialisées.

Mère de madame Jean-Charles Marchand de notre ville. L'Avenir du Nord prie la famille de bien vouloir accepter l'expression de ses sincères condoléances.

DECES DE MME VVE LOUIS LEBLANC
Le 29 mars, est décédée, à l'âge de 87 ans, Mme Vve Louis Leblanc, (née Virginie Paquette). Elle laisse deux enfants: M. Wilfrid Leblanc et Mme Vve Ovide Gareau. Les funérailles ont eu lieu lundi, 2 avril. Les porteurs étaient MM. Louis Charbonneau, Chs. Parent, Eugène Martin, Joseph Gareau. Le service fut chanté par M. l'abbé Robillard.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS
La famille A.-Em. Lebeau remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont apporté le témoignage de leur sympathie dans leur douloureuse épreuve, par envoi de condoléances, bouquets spirituels,

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie, Automobile, Plate Glass
Représentant Yorkshire et Confederation Life Ass.
Primes payables à termes.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES
Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions. Strictement payable d'avance

PARTIS DE SUCRE. — Ceux qui veulent organiser un parti de sucre peuvent le faire n'importe quel jour. Prix modérés. Ils n'ont qu'à s'adresser à M. Jean-Paul Gauthier, 252 rue Laviolette, Saint-Jérôme, Qué., ou téléphoner 132-M. 3-30-3

A VENDRE. — Poêle, fournaise et tôle, un set de salon, un set de cuisine avec cabinet, glacière, petit poêle électrique avec 2 ronds, un set de chambre, une couchette et un sofa. S'adresser à 305 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Qué. 3-30-3

TERRE ET LOT A VENDRE. — MAISON MODERNE A LOUER. — un haut et un bas. S'adresser à M. Sigefroid Boyer, 60 rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme, P. Q. Téléphone 298-M. 3-6-4

A VENDRE A SACRIFICE. — Magnifique radio combiné, 7 lampes, marque Radiola, avec 50 records, et un bon automobile sedan en parfait ordre, marque Peerless. S'adresser à M. Jos. Paquette, 654 Saint-Georges. 3-6-4

AGENTS DEMANDES. — Pour articles indispensables, gros bénéfices, pour la vente de ciment Peerless, colle tout, poudre à laver J. D. L. remplace l'eau de javelle. Tablettes "mort aux mites", désinfectant supérieur. Conditions et échantillons pour 2 timbres rouges. Lussier Mig, Casier D, Massouche, Qué. 3-6-4

A VENDRE. — Une carriole et robes de voitures, une voiture de charge, un camion Ford, une fournaise et autres effets. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à Mme Philippe Desjardins, 611 rue Labelle, Saint-Jérôme. 3-6-4

A VENDRE ou à ECHANGER vaches à lait avec veaux pour cheval. J.-E. Parent, N.P., Saint-Jérôme, Qué. 3-23-3

A LOUER au numéro 234 rue Lebeau, 5 appartements, bains, eau chaude et fixures. Prix raisonnable. S'adresser au No. 268 rue Brière chez M. Achille Maher. 3-23-3

A VENDRE — Grand garde-robe en chêne doré avec miroir biseauté, une balance, une échelle 20 pieds de long, une couchette en cuivre, complète et compris ressort et matelas, un chiffonnier, un bureau avec miroir, une petite table en chêne doré, une brouette. S'adresser à 488 rue Labelle, Saint-Jérôme. 3-23-3

MARIAGE

Le 2 avril, a été béni, à l'église Saint-Germain d'Outremont, le mariage de M. Jacques Bélanger, fils de M. et Mme Lorenzo Bélanger, de Montréal, avec Mlle Nanon Fautaux, fille de l'honorable André Fautaux. M. et Mme Jacques Bélanger font leur voyage de nocces aux Bermudes. Nous présentons au nouveau couple nos meilleurs souhaits de bonheur.

visites, assistance aux funérailles. Elle désire aussi exprimer sa reconnaissance à ceux qui ont aidé à retrouver le corps du jeune Jacques Lebeau, noyé accidentellement.

M. Wilfrid Leblanc et sa famille désirent remercier les personnes qui, à l'occasion de la mort de Mme Louis Leblanc, leur ont témoigné leur sympathie par des offrandes de messes, visites et assistance aux funérailles.

M. Maxime Filion et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fille Thérèse Filion.

AU POSTE DE POLICE

Les pompiers durent répondre aux appels suivants: 30 mars, appel de l'avertisseur No 331 pour un feu de cheminée chez M. Napoléon Beauchamp, rue Sainte-Marguerite.

31 mars, à 11.20 hres A.M., appel à l'avertisseur No 451 pour un feu de cheminée chez M. Arthur Therrien, 234 rue Brière.

1er avril, à 6.41 P.M., appel à l'avertisseur 23, pour un feu de cheminée chez M. Clovis Gagnon, No 289 rue Sainte-Anne.

A tous ces endroits il n'y eut aucun dommage. 3 avril, un appel à 3.04 hres P.M., appel à l'avertisseur 316, feu de tuyau chez M. Wilfrid Blondin, 700 Saint-Georges. Dommages peu considérables.

L'Argentine vient première parmi les pays qui exportent du maïs; sa production annuelle moyenne est de 7,000,000 tonnes.

Cartes professionnelles

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de Faillite
Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL.
Téléphones: HA+b. 0261-0262.

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL

DR GUY LEFORT
CHIRURGIEN DENTISTE
Travail sans douleur
STE-AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS
ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
Vendeurs autorisés des Autos
Dodge Bros, De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Henri J. Lejour
OPTICIEN LICENCIÉ
EXAMEN DE LA VUE
PHONE 117
OPTOMETRISTE
ex-optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal
321, Saint-Georges Porte voisine du Théâtre Rex Saint-Jérôme

A LOUER
LOGIS TRES MODERNES
situés avenue du Palais, coin de Bellefeuille,
L. C. TAILLON
Coin Saint-Georges et Labelle

SAINTE-AGATHE

CEREMONIE RELIGIEUSE A L'HOPITAL DU CHRIST ROI
Le 31 mars, avait lieu à l'hôpital du Christ Roi de Sainte-Agathe, l'abjuration d'une protestante au christianisme, Miss F. Tritton, Irlandaise de 26 ans; la cérémonie fut présidée par M. J.-B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe, qui, après avoir reçu l'abjuration de la néophyte, lui administra le baptême. Il y eut chant en anglais, exécuté par Mlle Maillé et accompagnée à l'harmonium par Mlle Paquette. Le parrain fut M. Gagné et la marraine Mlle Gauthier, tous deux de Saint-Lin.

Le lendemain avait lieu la première communion de la nouvelle convertie dans la chapelle de l'hôpital. Le chant et la musique furent exécutés par Mlles Maillé et Paquette. L'hôpital donna à cette occasion le dîner de fête qui fut présidé par M. le curé Bazinet, arrivant de la Floride, et qui à la fin du repas nous parla de son beau voyage. Il y eut ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement. Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette fête inoubliable pour l'hôpital.

Miss Tritton qui faisait la cure depuis cinq ans, souffrant de tuberculose à la hanche, ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles. En février elle eut l'inspiration de demander sa guérison par l'intercession de saint Joseph; elle commença à cet effet une neuvaine, à la fin de laquelle elle marcha sans béquilles. Depuis, son état s'est toujours amélioré et, grâce à saint Joseph, elle a obtenu le don de la foi.

Sincères remerciements à saint Joseph.

PRESENCE D'ESPRIT
Napoléon 1er aimait à poser des questions déconcertantes. Visitant un jour la maison d'éducation de Saint-Denis, il demanda à l'une des élèves: — Combien faut-il d'aiguilles de fil pour coudre une chemise? — Sire, répondit la jeune fille, il n'en faudrait qu'une... si l'on pouvait la couper assez longue!

Napoléon loua fort l'esprit de cette jeune fille. La légende prétend même qu'elle y gagna une dot.

DR CHARLES MATHIEU
Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Assistent des services d'Ophthalmologie et d'Oto-Rhino-Laryngologie de l'Hôtel-Dieu
Consultations:
Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m.
320 ST-GEORGES ST-JEROME
TELEPHONE 495

1111 LAURIER Ouest, MONTREAL
TELEPHONE ATLANTIC 1007
Consultations 2 à 5 hres excepté samedi sur rendez-vous.
Téléphone: Bureau et Rés. 69

Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

L.-L. LEGAULT, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
LACHUTE, Qué.

T. D. Geoffroy, M. V.
HOSPICE ST-JEROME
351 RUE LABELLE
SAINT-JEROME, P.Q.
TELEPHONE 467

THEATRE REX

Vendredi et samedi. — Programme double: Robert Montgomery, Sally Eilers dans Made on Broadway. — Will James dans Smoky — Comédie, Cartoon.

Dimanche et lundi. — EN FRANÇAIS, Georges Milton dans Nu comme un Ver — Actualités, Comédie, Cartoon.

Mardi et mercredi. — Vaudeville, Revue Jérômiennne.

DEMA
FAIT UN PAIN DEPICE DELICIEUX
LA VERITABLE
MELASSE
EXTRA FANCY
DES BARBADES

Un jour, devant ses courtisanes, Louis XIV parlait du pouvoir absolu des rois. Le comte de Guise, qui se trouvait là, crut devoir présenter quelques respectueuses réserves.

Le roi fronça les sourcils: — Le roi tient ce pouvoir de Dieu, et aucun sujet ne saurait y apporter une atténuation, insistant-il. Et si je vous ordonnais de vous jeter à l'eau vous devriez obéir sans retard.

Le comte de Guise tourna les talons et se disposa à sortir. — Où allez-vous, comte? s'enquit Louis XIV

— Je vais apprendre à nager, sire, répliqua le comte.